



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rapport  
d'activité**



Col du Tanet (limites entre le Haut-Rhin et les Vosges) - Photo : Karine DAL CANTON

# RAPPORT d'ACTIVITÉ 2021

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT  
GRAND EST

Le mot de la direction .....	2
Objectifs de développement durable .....	3
Infrastructures de transport et mobilité .....	4
Transition énergétique - Qualité de l'air .....	6
Habitat - Construction durable .....	8
Cohésion des territoires - Aménagement durable..	10
Eau - Biodiversité et paysages .....	12
Prévention des risques anthropiques .....	14
Prévention des risques naturels et hydrauliques ....	16
Connaissance et développement durable .....	18
Évaluation environnementale .....	20
Gestion de crise .....	21
Organisation et vie du service	
- Secrétariat général .....	22
- Mission appui pilotage .....	24
- Mission régionale ressources humaines .....	26
- Mission service social régional .....	28
Organigramme .....	30
Publications 2021 .....	32
Glossaire des sigles et acronymes .....	34

# LE MOT DE LA DIRECTION

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2021 de la DREAL. Quelques points saillants sont à souligner : le plan de relance, piloté par la préfète de région et les préfets de département, a été un axe d'intervention important pour la DREAL, avec des mesures fortes comme le fonds friches, qui vise à soutenir des actions pour aménager prioritairement des friches et contribuer ainsi à la réduction de la consommation foncière, la réhabilitation lourde de logements sociaux ou le rétablissement de continuités écologiques. Dans le domaine des infrastructures, les crédits obtenus grâce à ce plan ont permis d'accélérer la réalisation de certaines opérations routières, d'encourager les mobilités douces ou d'amplifier la rénovation du réseau ferroviaire.

Au niveau national, 30 % des montants du plan sont consacrés à la transition écologique et énergétique et, d'une façon plus générale, l'année 2021 a également vu des avancées concrètes pour cette transition, à travers une mobilisation pour l'énergie sous tous ses aspects : réduire la consommation, notamment en isolant mieux les logements, décarboner l'énergie dans les entreprises avec l'instruction de dossiers importants, développer les énergies renouvelables avec la poursuite d'une bonne dynamique, même s'il faut veiller à trouver un bon équilibre pour en maîtriser les désagréments. En matière de biodiversité, le projet de création de la réserve de la Seine champenoise a connu des avancées significatives. Les crues de juillet 2021, atypiques pour la saison, ont heureusement eu des conséquences moins dramatiques en Grand Est que chez nos voisins allemands ou belges. Elles ont montré l'importance des actions à entreprendre pour s'adapter au dérèglement climatique.

Enfin, il est essentiel de veiller aux effets de toutes ces actions pour nos concitoyens et c'est l'enjeu du suivi, avec des indicateurs simples, de l'avancement des réformes prioritaires, définies par le gouvernement (rénovation énergétique des logements, création d'aires protégées, création de pistes cyclables, mise en place de zones à faible émission pour la qualité de l'air...) avec des étapes encore à franchir pour progresser sur certains sujets comme par exemple l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Au-delà de toutes ces actions emblématiques, il est important de rappeler l'importance de toutes les missions que mène au quotidien l'ensemble des agents de la DREAL et qui permettent de traduire au plus près du territoire les enjeux portés par notre pôle ministériel.

En interne, les agents en charge des fonctions support ont accompli de nombreuses actions avec notamment la préparation des importants travaux de rénovation énergétique du bâtiment Blum à Châlons-en-Champagne financés dans le cadre du plan de relance ou une meilleure structuration de la fonction ressources humaines au niveau régional.

Nous tenons donc à remercier l'ensemble des agents de la DREAL pour leur implication, malgré la pandémie qui s'est poursuivie en 2021, et notamment la réalisation des actions présentées dans ce rapport et nous vous en souhaitons une bonne lecture.

## L'Équipe de direction





## PLAN FRANCE RELANCE

Le plan France Relance, c'est une enveloppe de 100 milliards d'euros sur 2 ans, répartis dans plusieurs domaines clés dont 30 milliards alloués à l'écologie.

La DREAL a porté plusieurs actions dans ce cadre.

Dans le domaine des transports, les crédits ont permis, par exemple, des travaux sur de petites lignes ferroviaires pour un maillage plus fin du territoire, la mise en accessibilité des gares ou encore le développement du stationnement du vélo en gare. Ces projets ont pour but de favoriser une mobilité décarbonée pour lutter contre le changement climatique et rendre les infrastructures des territoires durables et résilientes. La mise en accessibilité vise à réduire les inégalités d'accès. Faciliter l'usage du vélo, c'est également encourager l'intermodalité et l'activité physique. Vous trouverez plus d'informations sur ces thématiques en [page 4](#).

Dans le domaine de l'aménagement, le fonds friches a permis des projets ambitieux : dépollution, démolition, accueil d'activités économiques, création de logements, ... Autant de projets qui auraient été limités en raison de leurs coûts, sans les financements supplémentaires de ce fonds spécifique. Apporter une réponse à la crise du logement et redynamiser l'économie locale tout en limitant les consommations foncières : pari réussi pour les lauréats du fonds friches qui font preuve d'exemplarité ! Vous trouverez plus d'informations sur ces thématiques en [page 11](#).

Dans le domaine du logement, une partie des crédits a été mobilisée pour la rénovation thermique ou des réhabilitations lourdes dans le logement social. Les travaux, qui ont vu le jour grâce à un travail partenarial entre les bailleurs sociaux, l'État et les collectivités répondent aux enjeux d'efficacité énergétique, climatiques et d'amélioration du cadre de vie. Adapter le parc social aux besoins d'aujourd'hui, c'est aussi permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Vous trouverez plus d'informations sur ces thématiques en [page 9](#).



### Les activités de la DREAL s'inscrivent dans les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030



Retrouvez la description de chaque objectif sur :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

En cas de lecture depuis le PDF, cliquez sur les objectifs ci-dessus pour en savoir plus

La DREAL a vocation à répondre prioritairement aux enjeux environnementaux. La dimension systémique des ODD montre qu'à travers ses missions, la DREAL agit sur des champs bien plus larges. De plus, les partenariats qu'elle mène avec ses opérateurs, Ademe ou agences de l'eau, enrichissent la contribution de l'État aux ODD. Par exemple en menant des actions de développement de l'économie circulaire ou sur la qualité et le cycle de l'eau. Chaque thématique du présent rapport est mise en correspondance avec les ODD la concernant.

S'inscrire dans l'Agenda 2030, c'est pour la DREAL avoir une vision globale des impacts de ses actions pour répondre toujours mieux aux enjeux du développement durable. Les ODD constituent une grille de lecture transversale et universelle, un langage commun que peuvent s'approprier tous les acteurs.

L'Agenda 2030, c'est le nom donné à l'ensemble des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations Unies. Il détaille, à travers les 17 ODD et leurs 169 cibles, la trajectoire pour parvenir à un monde plus juste, plus solidaire et plus résilient à l'horizon 2030 (<https://www.agenda-2030.fr/>).

La France s'est dotée d'une feuille de route qui s'articule autour de six axes. Pour en savoir plus : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/>

# INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITÉ

La DREAL est chargée de décliner les grandes orientations de la politique nationale pour garantir des déplacements sûrs et aisés des personnes et des biens, au service du développement équilibré du territoire et dans le respect de l'environnement.

## BILAN 2021

### Contrôle du transport routier



Contrôle routier : opération de pesée

Du fait de la crise sanitaire, les contrôleurs des transports terrestres ont concentré leurs activités sur les contrôles en bord de routes et sur les quais des centres logistiques. Ils ont ainsi pu contrôler plus de 12 000 véhicules. Les opérateurs de pesées ont réalisé 6 500 opérations.

### Dématérialisation du registre des transports routiers se poursuit

307 demandes d'inscription au registre ont été instruites avec l'application 6TZEN déployée au sein des DREAL, soit près de 60 % de l'ensemble des sollicitations.

### Routes

Les travaux de la VR 52, opération inscrite au CPER, se sont poursuivis sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL. En 2021 ont été réalisés les nouvelles chaussées entre les giratoires de Jailly et de Rombas et leurs équipements. Par ailleurs, les travaux d'équipement de la tranchée couverte de 400 mètres à Marange-Silvange sont en voie d'achèvement.

A l'issue de trois années de travaux, le contournement autoroutier de Strasbourg (COS), concédé par l'État à ARCOS, a été mis en service le 17 décembre 2021.



Inauguration du contournement ouest de Strasbourg

### Politiques publiques prioritaires

Le Plan Vélo soutient le développement des aménagements cyclables. Les trois premiers appels à projet (AAP) lancés par l'État ont permis de subventionner, à hauteur de 23 M€, 63 projets en Grand Est entre 2019 et 2021, représentant un coût total d'environ 147 M€. Parmi 46 candidatures déposées au dernier AAP lancé en 2021, 3 collectivités lauréates bénéficieront de 6,2 M€ de subvention.



Borne de recharge pour véhicule électrique

Le verdissement du parc automobile est marqué par le déploiement des installations de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) avec 1600 bornes, totalisant 4 044 installations. Le premier Schéma Directeur départemental d'IRVE, déployé dans les Vosges, augure de démarches similaires ailleurs.

### Plan de relance

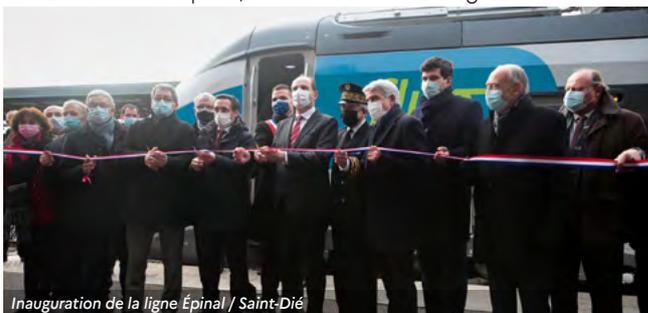
Les crédits France Relance consacrés en 2020 et 2021 à la route s'élèvent à 16,6 M€, ce qui représente 21 % de la part mobilisée par l'État durant cette période (79,5 M€). Près de la moitié de cet effort a notamment bénéficié à l'aménagement multimodal de l'entrée ouest de Strasbourg, visant à améliorer les déplacements du quotidien, notamment en développant la circulation des transports collectifs sur des voies réservées.



France Relance finance par ailleurs à hauteur de 2,45 M€ plus de 1300 places de stationnement de vélos sécurisées sur près de 50 gares. Il contribue aussi à des travaux à hauteur de 750 k€ à des travaux sur plusieurs installations terminales embranchées (ITE) permettant ainsi de conforter ou développer des flux de fret ferroviaire.

Le plan d'urgence pour la remise à niveau des lignes de desserte fines du territoire (LDFT) prévoit un engagement de 97,3 M€ sur la période 2020-2022. Dans ce cadre, 51,3 M€ ont été engagés en 2021, avec une contribution État de 14,5 M€, dont 11,3 M€ au titre de la relance.

Grâce à un investissement consenti depuis 2018, la ligne Épinal - Saint-Dié a rouvert à la circulation fin 2021, permettant une liaison TER directe entre Épinal, Saint-Dié et Strasbourg.



Inauguration de la ligne Épinal / Saint-Dié

### Mise en œuvre de la loi d'orientation des mobilités (LOM)

La couverture du territoire par des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) vise à apporter des solutions de mobilité durable pour tous, sur tous les territoires. En 2021, plus de 90 % des EPCI du Grand Est ont fait ce choix volontariste. Ces nouvelles compétences leur permettront d'intervenir notamment sur l'organisation des transports de personnes et de développer des services de mobilités actives ou solidaires.



Réception d'un véhicule de transport de personnes

L'État et ses opérateurs (ADEME, CEREMA et Banque des Territoires) se mobilisent pour apporter une réponse aux sollicitations des AOM, notamment rurales, pour mettre en œuvre leurs nouvelles compétences.

# PERSPECTIVES 2022

## ● Routes

La mise en service de la VR 52 entre les giratoires de Jailly à Marange-Silvange et de Rombas est prévue au deuxième trimestre 2022. La concertation publique sur le choix du tracé retenu pour l'autoroute A 31 bis au droit du contournement de Thionville sera organisée au dernier trimestre 2022.

## ● Programmation des infrastructures de transport

La préparation de la future contractualisation dans le domaine de la mobilité se poursuivra au second semestre 2022.

## ● Mise en œuvre de la loi 3DS dans le domaine des routes

Les intentions des collectivités concernant le transfert ou la mise à disposition du réseau routier national tel que prévu par la loi seront connues en fin d'année.

## CHIFFRES CLÉS

### Régulation du transport routier

- 12050 véhicules de transport routier contrôlés et 936 PV dressés.
- 1 337 000 € d'amendes et de consignations ont été encaissés.
- 448 entreprises de transport routier inscrites au registre du Grand Est.

### Sécurité des véhicules

- 3442 procès-verbaux de réception pour l'homologation de véhicules
- 1014 autorisations de mises en circulation de véhicules spécialisés (transport en commun de personnes, transport de matières dangereuses, véhicule de dépannage)
- 572 contrôles régaliens
- 104 sanctions administratives notifiées.

### Infrastructures

- crédits engagés (AE) : 108,40 M€
- crédits de paiement (CP) décaissés : 93,15 M€.

## FOCUS

### Contrôle du transport routier

La préfète de région a signé le 26 juillet 2021 l'arrêté de création de la commission territoriale des sanctions administratives (CTSA) du Grand Est. Composée de représentants de l'État, des transporteurs, des usagers, des organisations syndicales, cette instance est présidée par une magistrate du tribunal administratif de Strasbourg. Elle permettra, indépendamment des sanctions pénales, de prendre des sanctions administratives envers des entreprises de transports routiers ne respectant pas certaines réglementations.

### Sécurité des véhicules

L'homologation des véhicules est l'acte délivré par une autorité administrative de l'État qui atteste de la conformité du véhicule aux réglementations visant notamment la sécurité et les émissions. Cet acte est indispensable à l'obtention du certificat d'immatriculation et à la circulation d'un véhicule. En 2021, les agents du service se sont mobilisés pour répondre aux sollicitations des professionnels et particuliers, et faire face à l'augmentation substantielle des demandes déposées. Ainsi, plus de 4 450 actes ont été délivrés.



Action conjointe sur un centre de contrôle technique.

La surveillance des centres et des contrôleurs techniques exercée par la DREAL contribue à assurer la sécurité des utilisateurs des véhicules (VL et PL) et des usagers de la route. En 2021, les agents du service ont mené 572 actions de surveillance. Deux opérations spécifiques ont aussi été réalisées. Visant à détecter les fraudes au kilométrage dans les centres agréés, la première a permis d'engager plus d'une dizaine de procédures administratives à l'encontre des contrevenants. Mobilisant plusieurs binômes d'agents sur une courte période et sur un territoire défini, la seconde consistait en des actions « coup de poing » pour vérifier les « signaux faibles » laissant présager une qualité des contrôles techniques dégradée et communiquer sur l'importance des missions régaliennes de sécurité routière.



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUALITÉ DE L'AIR

La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les politiques publiques de transition énergétique, de qualité de l'air, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Elle contribue au développement des énergies renouvelables et des réseaux associés.

## BILAN 2021

### TRACES - Territoires Responsables Air Climat Energie Santé

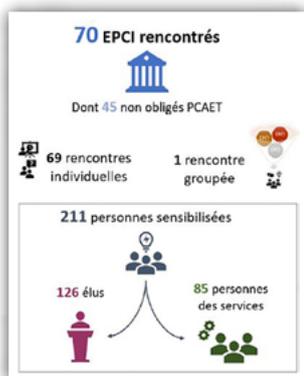
En partenariat avec ATMO Grand Est, l'ADEME et la Région, ce projet sensibilise tous les EPCI, principalement les plus petits, à :

- leur impact sur le changement climatique : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, polluants atmosphériques... ;
- l'impact du changement climatique sur leur territoire : modification des ressources (eau, biodiversité, agriculture, tourisme), effets sur la santé (épisodes de pollution et canicules plus fréquents et plus longs, îlots de chaleur).

Les rencontres sont organisées :

- avec chaque EPCI ;
- à l'échelle des bassins de vie à l'occasion de rencontres collectives, pour partager les expériences et présenter les dispositifs d'accompagnement.

Pour en savoir plus : <https://observatoire.atmo-grandest.eu/traces>



### Panorama des énergies renouvelables et récupération (EnR&R)

La DREAL a publié la 6<sup>e</sup> édition du panorama des EnR&R de la région. Consacré à l'année 2020, ce panorama illustre le dynamisme de ces filières dans notre région. Dans le contexte de la crise sanitaire, la production d'énergie renouvelable est restée stable par rapport à 2019 et ces énergies représentent 28,4 % de la consommation régionale d'énergie. Le panorama a été présenté le 23 novembre lors d'un webinar qui a rassemblé environ 110 personnes (collectivités, professionnels, institutionnels, gestionnaires de réseaux, associations...).



### Qualité et concessions hydroélectriques



Turbine en maintenance  
Concession de Jouy-aux-Arches (57) (UEM)

La DREAL assure le suivi de 24 concessions hydroélectriques sur la région. Dans ce cadre, certaines concessions sont soumises à un plan de contrôle encadré par une procédure qualité, qui a fait l'objet d'un audit interne en novembre. Les auditeurs ont indiqué que l'activité avait un fonctionnement globalement robuste. Ils ont relevé un point sensible, 10 pistes d'améliorations, mais aucune non-conformité.

### Allier transition énergétique et justice sociale

Les aspirations sociétales et l'impératif écologique invitent à penser la transition écologique et solidaire comme un récit juste et mobilisateur pour notre société. Suite à un appel à partage d'initiatives auprès de tous les acteurs du Grand Est, 60 initiatives alliant transition écologique et justice sociale ont été mises en valeur dans un recueil évolutif et interactif, autour de 5 thématiques : mobilité, alimentation, habitat, énergie, économie circulaire. Autant d'exemples inspirants et reproductibles contribuant à une déclinaison concrète de la SNBC.

Pour en savoir plus :

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/pour-une-transition-rapide-juste-et-partagee-a19163.html>

### Schéma régional biomasse



Après approbation par le conseil régional, le SRB Grand Est a été arrêté par la Préfète de région en octobre. Ce document de planification définit des orientations et des actions pour favoriser le développement de la production et la valorisation de la biomasse à des fins énergétiques, en respectant la hiérarchie des usages. Un plan de 32 actions est en cours de mise en œuvre avec 3 grandes orientations :

- approfondir et diffuser les connaissances sur la filière bois ;
- améliorer la mobilisation des biodéchets ;
- agir en faveur d'une méthanisation durable.

### Comité technique régional méthanisation

Lors de la 3<sup>e</sup> rencontre du comité technique régional de méthanisation du 19 février, organisée par la DREAL, la région Grand Est et l'ADEME, 45 participants ont pu échanger sur :

- l'avancement du plan d'actions régional et également sur un appel à candidature pour les actions restant à initier ;
- le suivi des unités de méthanisation dans le cadre de la convention « Air Climat Sol Énergie », présenté par la Chambre Régionale d'Agriculture ;
- le retour d'expériences d'un agriculteur, exploitant une unité de méthanisation et producteur de bioGNV, et les perspectives du bioGNV avec GRDF.

## CHIFFRES CLÉS

- **13 attestations préfectorales** ouvrant droit à l'achat du biométhane délivrées dont 9 modifications ;
- **43 certificats d'éligibilité des terrains d'implantation (CETI)** délivrés dans le cadre des appels d'offre photovoltaïque de la CRE ;
- **37 avis pour la commission régionale des aides pour des projets EnR** (réseau de chaleur et bois énergie) et l'appel à projet BCIAT de l'ADEME ;
- **17 décisions réseaux électriques** (clôture de concertation, DUP, APO...).

#### PCAET :

- **2 documents** d'information régionale d'appui ;
- **7 projets** déposés ;
- **3 avis** envoyés.

#### TURPE :

- **18 sites industriels du Grand Est** soumis à la mise en place d'un plan de performance énergétique, parmi eux 14 ont bénéficié de la réduction en 2021.

#### AIR :

- **4 jours** avec déclenchement de la procédure d'information ;
- **5 jours** avec déclenchement de la procédure d'alerte (air).

## PERSPECTIVES 2022

### ● Ouverture aux élus du réseau des collectivités Climat Air Énergie, animé par la DREAL, l'ADEME et la Région, s'ouvre aux élus

350 techniciens se retrouvent plusieurs fois par an à l'échelle locale, une plateforme facilite les échanges et discussions, les webinaires thématiques se succèdent et, depuis 2021, les élus se réunissent aussi localement.

Envie de nous rejoindre ? [contact@climaxion.fr](mailto:contact@climaxion.fr)



### ● Label bas carbone

En 2021, la DREAL a co-instruit avec les équipes de la DGEC la labellisation de 6 projets forestiers, estimés à près de 10 000 tonnes de CO<sub>2</sub> séquestrées, ceci en vue d'amorcer la déconcentration du dispositif programmée en 2022.

### ● Zone à faibles émissions mobilité



Désormais interdits sur toute l'Eurométropole de Strasbourg, les véhicules Crit'Air 5 et sans vignette feront l'objet de contrôles pédagogiques. Sur un périmètre intégrant le centre ville de Reims et la traversée urbaine sur l'A304, la ZFE-m de la Communauté Urbaine du Grand Reims interdit la circulation des Crit'Air 5 en 2022.

### ● Journée technique méthanisation

Cette conférence aura pour objectif d'échanger avec les porteurs de projets sur les bonnes pratiques et de les alerter sur des points de vigilance.

### ● Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables

Les S3REnR d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine sont en cours de révision à l'échelle du Grand Est. Le 4 février 2022, la MRAe a rendu son avis sur le projet de S3REnR et son évaluation environnementale. La participation du public aura lieu après les élections législatives. La révision s'achèvera par l'approbation de la quote-part par la préfète de région prévue à l'automne.

### ● Cartographie des zones favorables au développement de l'éolien

Après une première phase d'élaboration en 2021, le projet de carte sera soumis à concertation avec les parties prenantes, en vue de sa finalisation au courant de l'automne 2022.

### ● Photovoltaïque au sol

La DREAL lance un groupe de travail régional sur le photovoltaïque au sol avec en projet un benchmarking des pratiques départementales du Grand Est et des autres régions. L'accent sera mis sur la consommation foncière et l'agrivoltaïsme.

## FOCUS

### Révision des plans de protection de l'atmosphère

Suite aux évaluations réalisées en 2020, les révisions des PPA des agglomérations de Strasbourg et Reims ont été engagées en 2021. Sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL pour le compte des préfets de département, la révision a pour but d'aboutir à un scénario d'amélioration de la qualité de l'air respiré, pour la santé de tous. Elle est construite au travers des étapes suivantes :

- diagnostic du territoire, identifiant les enjeux qualité de l'air, tout en tenant compte des spécificités du territoire ;
- fabrique des actions, en ateliers de travail avec les collectivités et les acteurs du territoire, pour identifier des défis et objectifs, et initier des pistes d'actions du PPA ;
- concertation préalable du public pour affiner l'articulation des mesures à mettre en place et les enjeux identifiés par les citoyens ;
- finalisation du plan d'action en tenant compte des avis exprimés au cours des phases de concertation (enquête publique, etc.).

État d'avancement 2021 :

- fabrique des actions finalisée, fiches de mesures en cours de rédaction avec les porteurs d'actions ;
- Reims : diagnostic initial établi.

Perspectives 2022 :

- Strasbourg : finalisation du plan d'action et lancement des consultations réglementaires ;
- Reims : fabrique des actions et établissement du plan d'actions.



### Journée technique de l'éolien en webinaire

Organisée et animée par la DREAL, la 5<sup>e</sup> journée technique de l'éolien a eu lieu le 5 octobre, pour la première fois en mode dématérialisé. Elle a rassemblé 200 personnes, professionnels, gestionnaires de réseau et représentants de l'administration qui ont pu échanger autour de la problématique du développement harmonieux de la filière. La matinée a été dédiée aux dernières actualités nationales et régionales, présentées par les services de l'État. L'après-midi a été dédiée à une table ronde entre DREAL et professionnels sur le renouvellement des parcs ou « repowering ».





# HABITAT CONSTRUCTION DURABLE

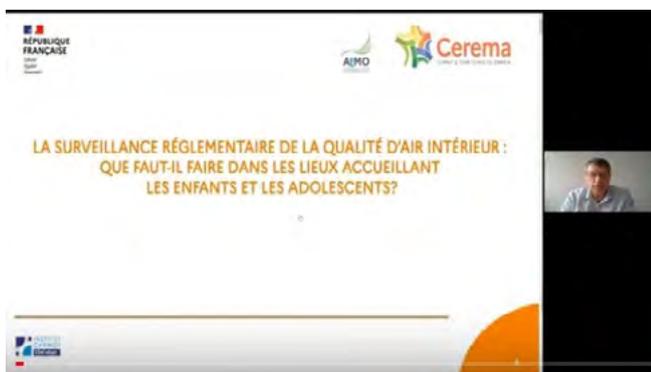
La DREAL anime une politique régionale de l'habitat en faveur du développement d'une offre adaptée aux besoins en logement et en hébergement, et d'une amélioration du parc existant. Elle est chargée de la promotion des politiques de construction et bâtiments durables.

## BILAN 2021

### Qualité de l'air intérieur

Dans le cadre du Plan Régional santé environnement, la DREAL, le Cerema et Atmo Grand Est ont organisé, en partenariat avec Envirobat Grand Est, un cycle de 3 conférences en ligne sur la qualité de l'air intérieur (QAI) :

- la 1<sup>ère</sup> conférence « La QAI dans les établissements scolaires, de loisirs ou de petite enfance » s'est tenue le 28 juin ;
- la 2<sup>e</sup> « Comment prendre en compte la qualité de l'air intérieur dans la maintenance et la gestion des bâtiments » a eu lieu le 13 septembre ;
- la 3<sup>e</sup> « Problématiques et remédiations possibles dès la conception du bâtiment » le 15 novembre 2021.



### Matériaux biosourcés

160 ambassadeurs des matériaux de construction biosourcés font partie du réseau Grand Est, animé par la DREAL. Deux sessions de formation des ambassadeurs ont eu lieu en juin et octobre 2021. Dans le cadre de ce réseau, un webinaire « matériaux de construction biosourcés et commande publique » a été organisé le 9 mars pour ce réseau par la DREAL Grand Est, en partenariat avec la DREAL AURA et le CVRH de Nancy. Conçue en partenariat avec le parc régional de Lorraine, une plaquette d'information sur l'utilisation de la laine de mouton comme isolant sera publiée prochainement.



Visite technique lors d'un réseau ambassadeurs biosourcés

### Comité régional de l'habitat et de l'hébergement

Présidée le 17 mars par Josiane Chevalier, préfère de région, la séance plénière du CRRH a réuni plus de 90 participants en visioconférence. Ils ont partagé le bilan des travaux 2020 et la mise en œuvre des politiques dans un contexte de crise sanitaire et socio-économique nécessitant adaptation, réactivité et mobilisation de l'ensemble des acteurs. Deux tables rondes ont été organisées : « agir pour la rénovation énergétique » et « agir en faveur des plus précaires ». Ayant pour fil conducteur la précarité dans toutes ses dimensions, elles ont permis d'illustrer les démarches et mesures spécifiques mises en œuvre pour accompagner les plus fragiles, créer des conditions de vie favorables par l'accès et le maintien au logement, tout en permettant de soutenir l'économie et l'emploi.



### Observation et valorisation des données

La mise à jour du panorama des enjeux habitat et hébergement et la mise à disposition annuelle des chiffres clés de la demande et des attributions et du DALO par la DREAL contribuent à améliorer la connaissance des acteurs de logement, à travers le partage de données retravaillées et d'analyses permettant d'approfondir la connaissance des besoins en logement, de caractériser les principaux constats et enjeux à relever en matière d'habitat et d'orienter la programmation de logements pour répondre aux besoins des ménages et des territoires. C'est en ce sens la DREAL a également initié un partenariat avec l'INSEE pour améliorer la connaissance de l'occupation du parc de logements sociaux et essayer de mesurer l'impact possible de la crise sanitaire sur les demandes et les attributions de logements sociaux.

  
DIRECTION  
RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
GRAND EST

Liberté  
Égalité  
Fraternité

PANORAMA DES ENJEUX  
HABITAT & HÉBERGEMENT

Edition 2021



# PERSPECTIVES 2022

## ● Construction - 3 sujets prioritaires :

- accompagnement de la mise en oeuvre des évolutions réglementaires et des politiques prioritaires (France Rénov', dispositif éco-énergie tertiaire, nouvelle réglementation environnementale RE2020) ;
- poursuite de la mobilisation des professionnels en faveur de la construction durable ;
- management de l'énergie dans le parc immobilier de l'État.

## ● PIG TE « post Fessenheim »

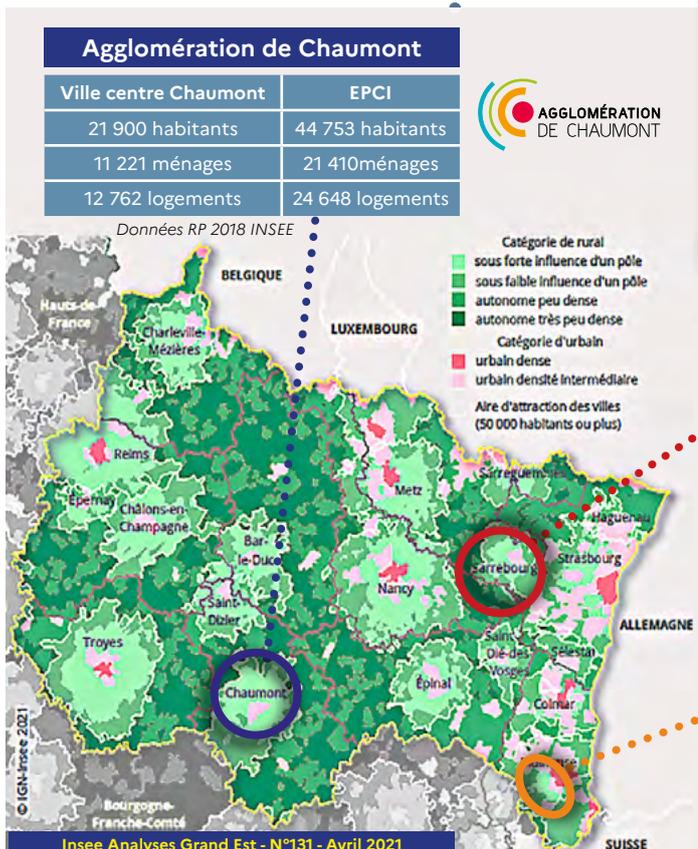
La DREAL continuera l'accompagnement de l'expérimentation « Programme d'Intérêt Général de Transition Écologique » encourageant la rénovation énergétique post-Fessenheim. Des ateliers réunissant une soixantaine d'acteurs ont permis de construire les premières pistes opérationnelles, dont le contenu et les actions doivent être précisés pour une mise en œuvre en 2022. Le bilan de ce PIG permettra sa reproductibilité sur d'autres territoires.

## ● Déclinaison opérationnelle de la loi 3DS

Le CRHH sera désormais co-présidé par le représentant de l'État dans la Région et par un élu local issu du collège des représentants des collectivités locales. Les dispositifs en faveur de la mixité sociale seront renforcés avec notamment l'évolution du dispositif de l'article 55 de la loi SRU pour pérenniser un dispositif de rattrapage soutenable, favoriser l'adaptation du dispositif aux territoires et harmoniser et ajuster les conséquences de la carence, en s'appuyant notamment sur « un contrat de mixité sociale » signé entre la collectivité et l'État.

# CHIFFRES CLÉS

- 5 934 logements sociaux financés, +11% par rapport à 2020
- 10 633 logements rénovés pour 100,1 M€



# FOCUS

## Plan de relance 2021

La mobilisation des crédits du plan de relance a permis de dynamiser l'économie locale du bâtiment avec l'injection de plus de 43 M€ de subventions, témoignant d'un engagement sans précédent de l'État, de ses partenaires et des bailleurs pour la restructuration des logements et structures accueillant des ménages précaires ou en difficultés. Plus de 4 000 logements sociaux ont pu bénéficier d'un soutien pour des réhabilitations lourdes couplées à une rénovation thermique globale et ambitieuse ou pour la rénovation thermique seule. 12 aires d'accueil des gens du voyage ont pu être remises aux normes et réhabilitées, et 6 accueils de jour ont pu être modernisés.

## Démarche vacance

Lancée en 2021, cette démarche régionale vise à une meilleure connaissance des caractéristiques de la vacance et à une remobilisation des logements vacants. La vacance touche 11% du parc de logements en 2020 et a notamment progressé ces dernières années sur les territoires ruraux et au cœur des centralités. Une approche par typologie de communes et par cadres de vie dans lesquels s'inscrivent les logements est proposée pour traiter de manière plus circonstanciée ce phénomène. Elle a permis de faire ressortir 10 enjeux prioritaires pouvant avoir un effet levier sur les politiques publiques. La démarche se poursuivra en 2022 par une confrontation de ces éléments de diagnostic avec le point de vue des acteurs locaux, puis proposera une stratégie et des outils opérationnels de remobilisation des logements vacants à destination des collectivités locales.

## Renov'act Grand Est

L'expérimentation Renov'act Grand Est s'est poursuivie en 2021 sur la Communauté d'Agglomération de Chaumont et la Communauté de Communes du Sundgau. La démarche consiste à acquérir une connaissance fine du parc bâti d'un territoire afin d'identifier où se situent les enjeux de rénovation et élaborer un plan d'actions. Elle vise à fournir aux acteurs locaux des éléments pour la mise en oeuvre d'une stratégie et d'actions de rénovation énergétique territorialisées (bâti à rénover en priorité, massification possible de la rénovation à l'échelle d'un quartier, production de logements par la rénovation, etc.). Cette démarche est croisée avec une approche de connaissance fine sur les dynamiques de l'habitat, afin de consolider l'action publique et bâtir une véritable feuille de route pour la rénovation énergétique des logements. Son objectif en 2022 est de valoriser les trois retours d'expérience au profit de l'ensemble des collectivités du Grand Est et de produire des éléments qui les guideront dans leur action (webinaire de restitution en mars et guide méthodologique en avril).

## CC Sarrebourg Moselle Sud

Ville centre Sarrebourg	EPCI
12 331 habitants	45 555 habitants
5 777 ménages	19 928 ménages
6 695 logements	26 015 logements

Données RP 2018 INSEE



## CC Sundgau

Ville centre Altkirch	EPCI
5 698 habitants	47 562 habitants
2 648 ménages	20 336 ménages
0 014 logements	22 965 logements

Données RP 2018 INSEE





## COHÉSION DES TERRITOIRES AMÉNAGEMENT DURABLE

La DREAL porte et met en œuvre la politique d'aménagement durable du territoire.

Elle assure la promotion des démarches de planification stratégique, développe une expertise pour faciliter l'émergence de projets de territoire, notamment sur le foncier.

## BILAN 2021

### Volet aménagement de la loi « climat et résilience »

Cette loi du 22 août 2021 a fait entrer le concept d'absence d'artificialisation nette dans le code de l'urbanisme. Elle constitue une étape majeure dans la lutte contre la consommation excessive d'espaces naturels agricoles et forestiers et impactera dans les années à venir les modes d'aménager nos territoires. Dès 2021, ce texte a fortement mobilisé la DREAL en matière de planification, d'appui à l'émergence de démonstrateurs de la ville durable (EcoQuartier, OIN Alzette-Belval), de promotion de la nature en ville avec le concours d'idées BIOME, mais aussi de démarches en faveur de projets situés sur des friches (Fonds Friches). Des travaux de présentation et d'échanges autour de ce texte ont été menés au sein des services de l'État ou avec les différents acteurs de la communauté de travail aménagement durable.



Projet OIN Cantebonne labellisé EcoQuartier - étape 2

### Ateliers « prospective » dans la Meuse et la Haute-Marne

En lien avec les DDT 52 et 55, le SAER a conduit deux ateliers « prospective » sur les communautés de communes Meuse Rognon et Aire Argonne. Ces ateliers ont permis d'engager un dialogue autour des enjeux d'aménagement avec des élus de territoires confrontés à des dynamiques de déprise (démographique, économique) importantes. Le partenariat mené avec l'INSEE en vue d'une connaissance plus fine de ces dynamiques s'est poursuivi.

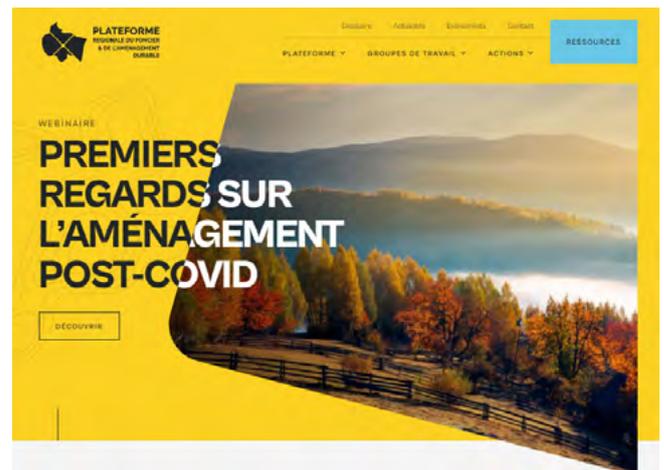
### Installation de la gouvernance de l'Établissement Public Foncier de Grand Est

Couvrant initialement la Lorraine, l'EPF de Grand est s'est étendu fin 2020 pour couvrir 4 nouveaux départements : les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne. Une nouvelle gouvernance avec un nouveau conseil d'administration a été installée en 2021 par la préfète de région. Dans le cadre du travail lancé par l'EPF pour faire évoluer son plan pluriannuel d'intervention (PPI), la DREAL a proposé de nouvelles orientations stratégiques visant à définir le cadre d'intervention de l'établissement.

### Webinaire « premiers regards sur l'aménagement post-covid »

La pandémie mondiale a induit de nombreux changements, y compris dans l'aménagement du territoire à toutes les échelles. Si certains sont directement liés à la sanitaire et les confinements, d'autres sont plus profonds et nous obligent à modifier nos manières de concevoir et mettre en œuvre les projets d'aménagement. Renforcement du besoin de nature, nécessité d'adaptation rapide des espaces publics, modification des fonctions des logements, recherche de proximité, modification de notre rapport à la densité en sont quelques exemples. Plus d'une centaine de participants a inauguré le 1<sup>er</sup> juillet ce cycle de travaux au sein de la plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable État/Région, qui s'est dotée en 2021 d'un site internet dédié :

<https://foncier-amenagement.grandest.fr/>



## CHIFFRES CLÉS

#### Fonds Friches en Grand Est

— Sessions 1 et 2 en 2021 : 96 dossiers lauréatisés pour 60,5 M€ de subventions ; une rallonge de 8,8 M€ en 2022

#### Concours d'idées BIOME

— 5 lauréats en 2021, pour 25 projets candidats

#### EcoQuartiers

— Trois nouveaux quartiers labellisés en Grand Est en 2021

# PERSPECTIVES 2022

## ● BIOME 2<sup>e</sup> édition

Relance d'un concours d'idées BIOME auprès des étudiants en écoles d'architecture et paysage pour proposer des solutions promouvant la nature en ville.

## ● Modification du SRADEET



La loi « climat et résilience » prévoit que les documents de planification (SRADEET, SCoT, PLUi) fixent une trajectoire pour atteindre l'objectif ZAN. La Région a décidé fin 2021 de

modifier le SRADEET Grand Est. Les services de l'Etat sont associés à cette procédure qui se déroulera jusqu'en 2023. Une équipe projet de la DREAL produira au 1<sup>er</sup> semestre 2022 une note d'enjeux de l'Etat. La nécessité de concevoir un aménagement et un urbanisme plus sobres en foncier constitue un enjeu majeur. Elle impose une approche renouvelée dans la façon de concevoir et de réaliser les projets d'aménagement. La DREAL proposera à un EPCI volontaire un « atelier des territoires » pour envisager les modalités de mise en œuvre de la trajectoire.

## ● Une nouvelle enveloppe fonds friches

Le Fonds Fiches, dont les deux premières sessions se sont déroulées en 2021 (cf chiffres clés), fera l'objet d'une nouvelle session.



Projet OIN - reconversion de la friche de Micheville (57)

# FOCUS

## Première édition du concours national d'idées BIOME

Avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique, la DREAL Grand Est a organisé le concours d'idées BIOME à l'intention des étudiants des écoles d'architecture ou de paysage au niveau national. L'objectif était de susciter des idées innovantes favorisant le dialogue entre ville et nature dans une sélection de petites et moyennes villes de la région. Lors de cette 1<sup>ère</sup> session 2020-2021, 160 candidats, seuls ou en équipe, se sont inscrits en première intention. Parmi eux, 25 candidats ont finalisé leur dossier. Réuni le 18 octobre, le jury a primé 5 dossiers.



Remise de prix du concours BIOME.

## Plan de relance, le Fonds Fiches

Un appel à projets « Fonds Fiches », doté de 650 ME, a été lancé fin 2020. Son objectif est de contribuer au « zéro artificialisation nette » et à la relance de l'activité en rendant économiquement viable la reconversion des friches.

De nombreux dossiers du Grand Est ont été déposés lors des 2 sessions de fin 2020 et de l'été 2021. Ils ont été analysés par un collectif de travail animé par la DREAL avec l'appui du CÉREMA et sous l'égide du SGARE et des préfectures de département, associant 2 services de la DREAL, DDT, ADEME et EPF du Grand Est. Environ une centaine de dossiers ont bénéficié de subvention.

Un collectif de travail animé par la DREAL réunissant SAER/SPRA, DDT, Région, ADEME, EPF Grand Est, avec l'appui du CÉREMA et sous l'égide du SGARE et des préfectures de département a analysé les dossiers dont environ une centaine a bénéficié d'une subvention.



## EAU BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

La DREAL porte la mise en œuvre des politiques de préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages.

Elle décline localement, pour le compte du préfet coordonnateur, les politiques de l'eau et de prévention des inondations à l'échelle du bassin Rhin-Meuse et à l'international.

## BILAN 2021

### Arrêtés préfectoraux de protection de biotope



© Yann Péri, DDT 10

Après avoir mené un travail d'évaluation régional des 119 arrêtés de protection de biotope (APB) du Grand Est dans le but d'identifier les APPB fonctionnels et non fonctionnels, la DREAL a harmonisé un modèle-type de panneau réglementaire, en partenariat avec les dix DDT, l'OFB et l'appui de la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du Ministère. L'objectif est de permettre au public de connaître les limites des zones protégées et les mesures de réglementation prescrites sur ces périmètres.

### Classement des jardins suspendus de Cohons (52) par arrêté ministériel

Les jardins suspendus de la commune de Cohons ont été classés par arrêté ministériel du 30 avril 2021 (Journal officiel du 20 mai), parmi les sites de la Haute-Marne (52). Ce classement reconnaît le caractère pittoresque de ces jardins du début du XIXe siècle, ainsi que leur caractère scientifique illustré par la mise en œuvre très soignée d'ouvrages d'art de dimensions exceptionnelles uniques en France (escargots et murs de soutènement). Ceux-ci représentent de façon remarquable le savoir-faire de la construction en pierre sèche maîtrisée par les carriers et maçons de Cohons depuis des siècles.



© OK

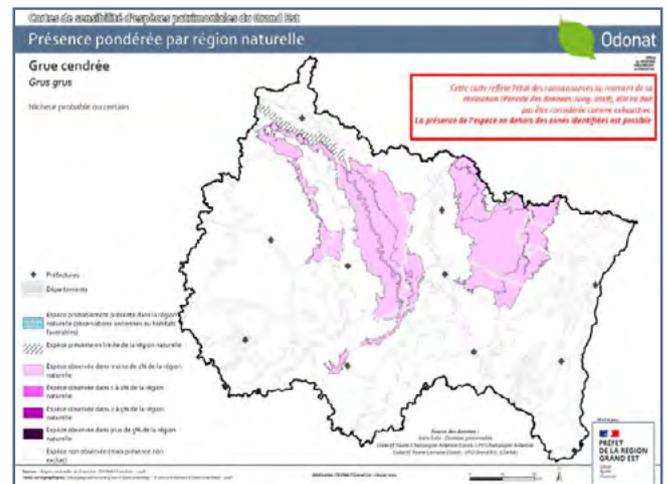
### Inventaire national du patrimoine géologique, déclinaison Grand Est

Le patrimoine géologique est une composante du patrimoine naturel. Il inclut des éléments de surface ou souterrain naturels et artificiels, géologiques, minéralogiques et paléontologiques dans une acception large, comprenant des objets (minéraux, roches, fossiles, etc.) ou des associations d'objets, ainsi que des sites et des paysages exprimant des processus géologiques relatifs à la géodynamique terrestre. À ce jour, 144 sites d'intérêt géologique du Grand Est sont validés et inscrits à l'Inventaire National du Patrimoine Géologique.



### Diffusion de cartes de sensibilité sur les espèces

Résultant d'une démarche initiée en 2020, huit cartes de potentialité de présence des espèces ont été mises à disposition du grand public, des porteurs de projets et des maîtres d'ouvrage. La prise en compte des espèces dans le cadre des politiques publiques, et notamment de l'aménagement du territoire, est un enjeu majeur pour la conservation/restauration des espèces menacées.



### Guide Zones Humides

Outils pour la préservation des zones humides, trois guides régionaux ont été mis à jour afin d'aider à la prise en compte de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) :

- généralités sur les zones humides dans la région Grand Est : définitions, références réglementaires et connaissance disponible ;
- guide pour mener un projet susceptible d'impacter une zone humide ;
- prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme.



### Séminaire transfrontalier Plan Rhin Vivant

Le 2<sup>e</sup> séminaire du 12 octobre a constitué un point d'étape du programme «Rhin 2040» qui donne les grandes lignes des objectifs partagés à atteindre à l'horizon 2040.



© AERM

## PERSPECTIVES 2022

### ● Lancement de la stratégie Aires Protégées



La Stratégie Aires Protégées qui sera déclinée en 2022 en Grand Est, devrait voir l'officialisation de la création d'une nouvelle RNN de la Seine Champenoise dans l'Aube, secteur de la Bassée Auboise.

### ● Ouverture du SINP Grand Est

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) du Grand Est a été ouvert officiellement le 28 avril 2022. Ses objectifs sont de structurer les connaissances sur la biodiversité afin de favoriser les échanges entre acteurs de la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données, dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

### ● Projet de création d'une RNN Seine Champenoise

La Bassée est une portion de vallée de la Seine située dans l'Aube et figurant parmi les 87 zones humides d'importance nationale. Après la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée en Seine-et-Marne en 2002, aujourd'hui un projet similaire est en réflexion sur la partie Aube-Marne de la vallée. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur des aires protégées ainsi que dans la Stratégie Régionale Biodiversité, validée en 2020.

### ● Révision des SDAGE et PGRI

Cette révision portera sur nos trois bassins en Grand Est, à savoir Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée. Le public s'est exprimé en 2021 sur le contenu de ces documents dans le cadre de consultations tenues de mars à septembre, en application des directives européennes.



### ● Varenne agricole de l'eau

Dans le cadre de la déclinaison territoriale du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, dix projets territoriaux du bassin Rhin-Meuse feront l'objet, en 2022, de suivis et d'expérimentations dans une perspective d'équilibre des usages de l'eau, en lien avec les acteurs agricoles et l'Agence de l'Eau.

### ● Gestion quantitative - sécheresse

La DREAL assurera un accompagnement des Directions Départementales des Territoires (DDT) de la région qui, suite aux évolutions réglementaires intervenues en 2021, doivent mettre à jour leur arrêté départemental fixant un cadre pour la gestion de la sécheresse. Afin d'informer les DDT et le public de la sévérité de l'étiage, la publication du Bulletin de Suivi de l'Étiage (BSE) sera assurée dès le début du mois de mai et au moins jusqu'à la fin septembre.

## CHIFFRES CLÉS

- 12102 dossiers CITES instruits
- 102 arrêtés préfectoraux de dérogations Espèces, dont 45 pour des projets d'aménagement et 57 pour des dérogations scientifiques.
- 186 sites inscrits / 164 sites classés.
- 205 sites Natura 2000 animés, sur un total de 226 sites en Grand Est.
- 50 autorisations de travaux en sites classés.
- 22 réserves naturelles nationales (RNN).

## FOCUS

### Biodiversité en Grand Est : exposition au Parc animalier de Sainte-Croix du 27 mai au 3 octobre 2021



Des enfants lisent les panneaux / © DREAL Grand Est - Hari Bourion

Dans le cadre de ses actions au cœur du Collectif régional Biodiversité (État, région Grand Est, Office français de la biodiversité et agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse), le SEBP a réalisé une exposition photographique et pédagogique grand public, sur des panneaux installés en pleine nature. Cette exposition a été conçue à l'occasion des « Entretiens de la Biodiversité », organisés avec le parc animalier de Sainte-Croix à l'occasion de la semaine nationale de la Biodiversité en mai 2021. Les panneaux sont restés sur site jusqu'en octobre.

### Zones Vulnérables

Les Zones Vulnérables viennent d'être révisées, conformément à la directive européenne dite « nitrates » (91/676/CEE) qui vise à réduire la pollution des eaux provoquée par les nitrates d'origine agricole. Trois arrêtés par bassin hydrographique ont ainsi été pris dans le cadre de ce 7<sup>e</sup> exercice de désignation.



## PRÉVENTION DES RISQUES ANTHROPIQUES

La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les grandes orientations de la politique nationale de connaissance, évaluation, prévention et réduction des risques industriels et miniers.

## BILAN 2021

### Actions de contrôle

Engagée en 2019 dans le cadre des orientations stratégiques nationales, la dynamique d'augmentation de présence sur le terrain des inspecteurs des installations classées s'est poursuivie cette année, avec la réalisation de plus de 2200 inspections en Grand Est portant sur des thématiques très variées : surveillance des émissions polluantes dans les différents compartiments environnementaux, gestion des déchets, réglementation sur les produits chimiques ...

Un focus particulier est porté sur les inspections liées à la prévention et la maîtrise des risques accidentels qui se sont appuyées sur le retour d'expérience tiré d'accidents récents.

Faisant suite à l'incendie survenu à Rouen en 2019, les inspecteurs ont contrôlé les sites industriels situés dans le voisinage direct des 117 établissements classés Seveso du Grand Est, mettant parfois en évidence des situations préoccupantes, comme la présence d'une installation traitant des véhicules hors d'usage à proximité d'une canalisation de transport de produits toxiques d'un site Seveso voisin.

Pour faire suite à la dramatique explosion survenue à Beyrouth en 2020, des contrôles ont été réalisés sur des dépôts d'ammonitrates, notamment dans les ports fluviaux, comme à Neuves-Maisons (54) où des problématiques liées aux opérations de déchargement d'engrais ont été mises en exergue.

Enfin, les inspecteurs se sont fortement impliqués dans la réalisation de contrôles inopinés réalisés la nuit ou le week-end permettant de tester la réactivité des exploitants en cas d'accident. Et comme chaque année, des exercices de mise en œuvre de plans d'intervention ont eu lieu, comme par exemple sur un site Seveso Haut situé à Buchères (10).



Exercice de défense contre l'incendie - Crédit photo : DISLAUB

L'inspection est intervenue pour apporter son expertise sur plusieurs accidents comme le déraillement d'un train de transport de matières dangereuses dans les Ardennes, et également lors de contrôles réactifs diligentés suite à des incidents ou accidents (dans le Haut-Rhin, fuite de potasse dans une usine chimique, et fuite sur une canalisation d'un site Seveso).



Déraillement d'un train de transport de matières dangereuses (08)

En tant que de besoin, les mises en demeure préfectorales et les sanctions administratives d'une part, et les signalements pénaux d'autre part, ont été mis en œuvre.

### Actions d'instruction

L'instruction de demandes d'autorisation d'exploiter de nouvelles installations industrielles ou minières ou de nouveaux projets sur des sites existants est toujours une priorité de l'inspection.

Les lois en faveur du recyclage et de l'économie circulaire ont des effets notables sur les projets déposés : installation de traitement et de recyclage de plastique aux Souhesme-Rampont (55), remplacement d'un générateur charbon par un générateur bois déchets à la chaufferie urbaine du Grand Reims (51), installation de chaudières fonctionnant aux Combustibles Solides de Récupération (CSR) pour alimenter en vapeur les deux soudières de Meurthe-et-Moselle (54).



Construction de la chaufferie du Grand Reims (51)

L'inspection a également été mobilisée pour des instructions dans le domaine des énergies : nouvelle chaufferie biomasse dans une papeterie de Golbey (88), projet d'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques à Hambach (57), autorisation de huit nouveaux parcs éoliens (166 MW) ainsi que l'un des premiers cas de repowering sur le parc des Eparmonts (52), remplaçant un parc de 8 éoliennes de 1,5 MW chacun par 6 mats de 3,45 MW.



Crédit photo : Freddy K/BIDI

Elle s'est aussi fortement impliquée sur des projets industriels développés sur d'anciennes friches industrielles permettant ainsi de limiter la consommation d'espaces naturels comme sur la Zone Industrielle du Port de Talange (57).

### Dématérialisation des procédures et rapports (GUN)



**GUN env.**  
guichet unique numérique de l'environnement

L'année a été marquée par le déploiement du Guichet Unique Numérique (GUN). Après l'arrivée d'un premier volet consacré à la

téléprocédure pour les dossiers de demande d'autorisation environnementale, le second relatif à la posture « contrôle » est opérationnel depuis fin 2021. Une conséquence directe est un nouveau formalisme des rapports de visite transmis aux exploitants.

# PERSPECTIVES 2022

## ● Poursuite de la transformation numérique de l'État

La téléprocédure pour les dossiers de demande d'enregistrement sera déployée courant 2022 et deviendra alors possible pour tous les porteurs de projets, via le site [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## ● Transparence de l'action de l'Inspection

Depuis le 21 février dernier, les rapports faisant suite aux inspections réalisées dans les installations classées sont publiés sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr>).

## ● Optimisation du temps d'instruction

Afin de s'adapter aux enjeux nés de plusieurs réformes administratives récentes, un travail de refonte des méthodes d'instruction de l'Inspection en Grand Est devrait aboutir en 2022, avec pour principal objectif d'optimiser le temps passé sur l'autorisation environnementale.

## ● 4<sup>e</sup> Plan Régional Santé Environnement

Le précédent plan 2017-2021 arrivant à son terme, des temps d'échanges avec les acteurs régionaux seront organisés au cours de l'année afin d'aboutir, fin 2022, à la signature du PRSE 4, co-élaboré par l'ARS, la DREAL et la Région Grand Est. Ce plan vise à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens, en développant des actions qui touchent à leur vie quotidienne.



## CHIFFRES CLÉS

- 2 706 établissements ICPE en fonctionnement soumis à autorisation et 1 032 à enregistrement.
- 66 sites Seveso seuil haut.
- Près de 8 000 km de canalisations de transport de matières dangereuses.
- Plus de 564 sites en fonctionnement visés par le chapitre 2 de la directive IED (Directive relative aux émissions industrielles).
- Près de 1 000 sites et sols pollués correspondant à un lourd passif industriel et minier qui a pu laisser des pollutions au niveau des sols ou des eaux souterraines, rendant les interactions avec l'urbanisme et l'aménagement particulièrement fortes.
- Avec 182 établissements concernés par le SEQE-UE (Système d'Échange de Quota d'Émission) Grand est est la 1<sup>ère</sup> région française en nombre d'industriels impliqués pour la préparation de la prochaine période du marché carbone.

## FOCUS

### Stratégie régionale sur l'eau

La région Grand Est se situe en amont de plusieurs bassins versants d'enjeu national et transfrontalier. Elle a donc un rôle primordial dans la protection de la qualité des eaux, sources d'eau potable pour plusieurs pays, et dans la préservation de la ressource au regard des évolutions climatiques en cours et prévisibles.

Or, seulement 9 % des masses d'eau de la région sont en bon état écologique et chimique. Par ailleurs, depuis 2015, tous les départements ont été concernés par des mesures de restriction d'usage de l'eau.

C'est dans ce cadre que la stratégie de l'inspection des installations classées sur l'eau a été révisée en 2021, et que plus de 250 installations industrielles, ayant un impact sur les rejets de substances dangereuses dans l'eau ou la consommation d'eau, ont été ciblées pour une action entre 2022 et 2027.

Cette action portera sur la révision des conditions d'exploitation des installations, pour les mettre en compatibilité avec les objectifs de maintien ou d'amélioration de la qualité des milieux récepteurs et pour préserver la ressource en eau. Les mesures devront être adaptées à chaque installation, proportionnées aux enjeux et inscrites dans une logique de gestion territoriale de l'eau concertées avec les acteurs concernés.

### Vers une meilleure maîtrise du risque sismique de la géothermie profonde

Tout projet de géothermie profonde (visant les roches fissurées du sous-sol) peut générer de la sismicité, l'objectif de l'industriel en charge de travaux et de l'encadrement réglementaire de l'activité étant de la maintenir sous le seuil de ressenti en surface, notamment par une bonne connaissance de la géologie des sols et la mise en œuvre d'une surveillance permanente et continue de la sismicité.

Le risque sismique peut en effet être maîtrisé, comme c'est le cas pour les deux centrales géothermiques d'Alsace du Nord, situées à Sultz-sous-Forêt et Rittershoffen (67) et conduites par Électricité de Strasbourg.

Cependant, des séismes plus importants induits par le projet géothermique de Géorhin à Vendenheim (67), ont été ressentis depuis fin 2020 sur le secteur nord de l'Eurométropole de Strasbourg. Très rapidement, la DREAL et la Préfecture ont veillé à la mise en sécurité du site et à la constitution d'un comité d'experts pluridisciplinaires, dont l'un des principaux objectifs est la définition de pratiques renforcées à partir de l'analyse de ces événements.

*Nota : contrairement à la géothermie profonde, la géothermie de nappe, dite « de surface », ne génère pas de sismicité induite.*

## PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

La DREAL décline les politiques publiques de prévention des risques naturels et hydrauliques, en particulier le risque d'inondation largement présent sur l'ensemble du territoire de la région.

Elle est chargée de la prévision des crues sur le bassin Rhin-Meuse et une partie du bassin Seine-Normandie, de la connaissance hydrométrique ainsi que de l'inspection des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble de la région et pour partie de l'Île-de-France.

## BILAN 2021

### Budgétisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs

La publication de la loi de finances pour 2021 a entériné l'intégration au budget de l'État du fonds de prévention des risques naturels majeurs. Elle adapte à la marge les règles d'éligibilités aux subventions, modifie significativement ses modalités de gestion et améliore les conditions de contrôle de son utilisation.

### Application de la séquence «éviter, réduire et compenser» dans les programmes d'actions de prévention des inondations

Destiné prioritairement aux collectivités territoriales animatrices de stratégies locales de gestion du risque d'inondation (SLGRI) et/ou porteuses de PAPI, un séminaire organisé en webinaire sur 2 demi-journées a réuni plus de 60 participants, collectivités ainsi que services et opérateurs de l'État.

### Cahier des charges PAPI 3-2021

Ce nouveau cahier des charges simplifie et accélère les démarches portées par les collectivités territoriales en charge de la prévention des inondations, tout en améliorant l'accompagnement des porteurs par les services de l'État. Le plafond de financement de l'animation est assoupli et rehaussé et le nouveau programme d'études préalables au PAPI comporte une phase de pré-cadrage, organisée par un référent État ayant rang de sous-préfet ou de DDT. La labellisation d'un PAPI de montant inférieur à 20 M€ est déconcentrée à l'échelle des bassins hydrographiques.

### Modification des cahiers des charges des concessions de Rhinau et Marckolsheim sur le Rhin

La DREAL a travaillé en collaboration avec la DGEC pour rédiger les arrêtés ministériels modifiant les cahiers des charges des concessions pour y intégrer la construction des passes à poissons. France Relance finance ces 2 projets à hauteur 80 M€.

### Bief d'Iffezheim : une solution à la problématique des revanches

À la suite de l'étude d'hydrologie, la DREAL a mené, au sein d'un groupe de travail dédié avec la partie allemande, un travail important d'acquisition de connaissance sur le bief d'Iffezheim : l'étude est conclusive sur l'hydrologie du Rhin supérieur.

Ces éléments ont permis au groupe de travail de faire calculer les lignes d'eau, sous maîtrise d'ouvrage allemande cette fois-ci.

### Demandes d'autorisation de systèmes d'endiguement

Les premières demandes d'autorisation environnementale simplifiées ont été traitées par la DREAL sous le pilotage des DDT. Une vague de 19 dossiers de demandes concernant des systèmes d'endiguement de classe B et des aménagements hydrauliques ont ainsi été instruits dans les délais réglementaires.

La réunion du réseau Ouvrages Hydrauliques DREAL-DDT du 9 décembre a été l'occasion de partager sur le retour d'expérience de cette première phase, qui sera suivie de l'instruction des dossiers de classe C en 2022.



Système d'endiguement de la ville de Troyes (10)



# VIGICRUES

## PERSPECTIVES 2022

- **Déclinaison de la feuille de route nationale 2022-2024** sur la prévention des risques naturels et hydrauliques
- **Organisation des assises nationales des risques naturels** à Strasbourg à l'automne 2022.
- **Plan de sensibilisation du PGRI Rhin-Meuse post-approbation** des bassins Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse : information et mise en œuvre.
- **Retour d'expérience sur le Rhin** suite à la crue de juillet 2021 et aux manœuvres allemandes du barrage Kehl-Strasbourg.
- **Instruction des études de dangers** des systèmes d'endiguement de classe C.
- **Contrôle des projets de confortements de barrages VNF** faisant l'objet du plan de relance.
- **Journées de l'hydrométrie** à Strasbourg à l'automne.
- **Élaboration des conventions de transfert** des digues domaniales au titre de la GEMAPI et des ouvrages du Rhin en vertu de la Loi d'orientation des mobilités.
- **Animation du réseau régional DREAL DDT** en charge de la déclinaison de la politique nationale de prévention des risques naturels.
- **Appui aux DDT et aux collectivités** pour la mise en place de plans d'actions de prévention des inondations sur les territoires à risque important.

## CHIFFRES CLÉS

- **Au moins deux cartes de vigilance crue** publiées chaque jour sur <https://www.vigicrues.gouv.fr/>, 365 jours par an et **45 tronçons** de cours d'eau surveillés, soit 2 650 km.
- **2 270 jaugeages d'hydrométrie** réalisés en crue, en étiage et en routine.
- **161 jours de vigilance jaune** cumulés par les 3 unités de prévision des crues et **24 jours de vigilance orange** cumulés.
- **11 PAPI** labellisés, dont 5 au stade des études préalables.
- **64 inspections** d'ouvrages hydrauliques.
- **32 actes franco-allemands** obtenus sur le Rhin.

## FOCUS

### Crues de juillet 2021 : débordements et dommages liés à de nombreux cours d'eau surveillés par Vigicrues

Plusieurs pays d'Europe ont connu des pluies soutenues, atypiques pour la saison d'été, qui ont conduit à des crues importantes aux conséquences dramatiques, notamment en Allemagne et en Belgique. En France, la région Grand Est a été la plus exposée, même si les crues y ont été moins terribles que chez les voisins allemands et belges. Mais la Chiers a tout de même dépassé ses plus hautes eaux connues, avec près de 200 maisons impactées. Le polder d'Erstein et le barrage agricole de Kehl-Strasbourg ont été mis en action. Les grands lacs Marne et Aube ont été saturés et n'ont pu écrêter autant qu'à l'accoutumée. La DREAL a mené un retour d'expérience sur son organisation et la qualité des prévisions pendant cette crise.

Les trois unités de prévision des crues (UPC) de la DREAL ont produit des vigilances de niveau orange crues. Autour du 14 juillet, les fortes pluies ont généré une mobilisation des équipes durant une longue semaine : veille H24 des UPC, hydromètres sur le terrain, pôle Rhin et systèmes connexes en préfecture pour les manœuvres sur le Rhin, inspecteurs en surveillance d'ouvrages.

### Approbation du plan quadriennal 2021-2024 pour le réseau Vigicrues

Le Plan d'Action Quadriennal pour l'hydrométrie et la prévision des crues a été approuvé par la DGPR le 16 août 2021. Il décline en Grand Est pour 4 ans la vision du réseau SCHAPI-DREAL à horizon 2030. Il est articulé autour de la sécurisation de la collecte des données, leur fiabilité et leur qualité ainsi que la fiabilisation des prévisions, leur lisibilité et leur interprétation. Pour le mener à bien, les coordinations transversales au service seront essentielles. Véritable feuille de route, il sera suivi à travers les plans d'action annuels.

### Le saviez-vous ?

Au sein du SPRNH, le pôle Rhin et systèmes connexes est dédié au Rhin et ses ouvrages. Il assure la police de l'eau, le contrôle des concessions hydroélectriques du Rhin. Il met en œuvre la concertation avec l'Allemagne tout au long de la frontière. La pluridisciplinarité permet une meilleure efficacité et prise en compte des intérêts nationaux en parfaite adéquation avec nos voisins.



Inondations à la ferté-sur-Chiers en juillet 2021

# CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La DREAL contribue à consolider la construction et la diffusion d'une connaissance territoriale en valorisant les données et en favorisant une politique d'ouverture et d'accès facilité à ces données.

Elle impulse et promeut les politiques de développement durable et la participation citoyenne.

## BILAN 2021

### Deux partenariats avec l'Insee

Le 1<sup>er</sup> a porté sur la caractérisation des territoires en déprise et les stratégies alternatives d'aménagement. Publiés en 2021, les principaux résultats concernent les aspects économiques et constatent que les territoires en déprise démographique du Grand Est ont perdu 1/5 de leurs emplois en un demi-siècle.

Le 2<sup>nd</sup> a porté sur la caractérisation du parc social et de ses occupants à partir de la source Fideli avec pour objectif d'orienter la production de l'offre sur les territoires, en adéquation avec les besoins.

Partenariats en lien avec le service Transition Énergétique, Climat, Construction, Logement, Aménagement.

### Tableau de bord du développement durable



Elaboré par l'Insee et la préfecture de région en partenariat avec la DREAL et le Conseil économique et social, le tableau de bord du DD dans le Grand Est a pour but d'éclairer l'atteinte des 17 objectifs de DD définis dans le cadre de l'Agenda 2030. Au travers des indicateurs jugés les plus pertinents pour chaque ODD, il permet d'identifier les points forts, les marges d'amélioration, le retard ou l'avance, les progrès ou les reculs observables dans les territoires.

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/le-tableau-de-bord-agenda-2030-en-grand-est-a20586.html>

### Plan national de prévention des déchets

Assorti d'une procédure de concertation, le plan national de prévention des déchets a pour objectif d'en limiter la production. La DREAL a travaillé avec l'Eurométropole de Strasbourg et le conseil de développement durable du Grand Nancy. La parole offerte aux citoyens donnera naissance à un plan national tenant compte des spécificités locales.



### Éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable

Le 10 décembre, la DREAL et la région Grand Est accueillent les représentants des structures d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable, lors d'un webinar auquel participaient aussi la chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers et de l'artisanat. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour témoigner, débattre et partager leurs expériences sur le sujet.

### Webinaires autour de la donnée

La DREAL a organisé 3 webinaires destinés à influencer les pratiques collectives et individuelles autour de la donnée et à inciter au partage. À destination des usagers et producteurs de la donnée, agents de l'État (DREAL et DDT en particulier), ces webinaires répondaient à plusieurs questions : de quelle donnée parle-t-on ? pourquoi et comment faciliter l'utilisation des données ? quels usages ? comment s'organiser ?

### Élargissement du réseau des référents «études»

Le réseau des référents «études» de la DREAL accueille depuis cette année les correspondants des DDT qui valorisent le suivi de leurs études dans l'application Agile. Cet outil collaboratif permet de partager et d'assembler les informations utiles et de les mettre à disposition des partenaires en temps réel. Il facilite le pilotage, la coordination et la capitalisation des études.

### Atlas de l'éolien

La DREAL a apporté son appui technique à la réalisation d'un atlas régional de l'éolien sous forme de cartographie dynamique. Elle a également contribué à l'analyse des zones sensibles à la saturation paysagère, par la réalisation d'un script permettant l'identification et la cartographie des phénomènes d'encerclement des communes par les éoliennes.



## CHIFFRES CLÉS

- 17 publications statistiques.
- 94 réponses à des demandes de données statistiques.
- 351 500 € de subventions versées aux associations d'EEDD et dialogue environnemental.
- 162 SUP PM2 numérisées.
- 424 couches de données géographiques.

# PERSPECTIVES 2022

## ● DataGrandEst

La plateforme d'animation, de valorisation et de partage des données met les bouchées doubles pour développer le partenariat entre l'État, les collectivités locales et les autres acteurs de la donnée. Des webinaires mensuels d'une heure, des journées d'animation thématiques, une rencontre régionale annuelle... compléteront un dispositif de promotion sur l'internet et les réseaux sociaux. Trouver des données ? Ayez le réflexe DataGrandEst !

<https://www.datagrandest.fr> ou <https://twitter.com/DataGrandEst>



Xavier Cheippe (DREAL) et Antoine Richard (Conseil régional) au festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges dans le cadre de DataGrandEst.

## ● Étude d'urbanisation du projet FTAP-Datahub

Au programme 2022-2023 : la mise en place de l'infrastructure préalablement définie par l'étude d'urbanisation réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2021 ainsi que la montée en compétences techniques et méthodologiques des agents. Cette étude a déterminé les spécifications techniques de mise en œuvre d'un entrepôt et d'un datahub. Les scénarios proposés ont mené au choix de la solution technique la plus appropriée. Il s'agissait de prendre en compte le contexte local et national ainsi que les besoins de la DREAL, des DDT et des autres directions et collectivités régionales du Grand Est. L'objectif principal du projet FTAP-Datahub est de faciliter l'accès à tous types de données utiles pour l'exercice des politiques publiques de la transition écologique.

# FOCUS

## Données statistiques et initiatives innovantes



En matière de données statistiques, la DREAL participe à des initiatives innovantes.

Les démarches de mutualisation inter-DREAL de productions statistiques, dites « PROPRE », se multiplient. La publication statistique sur le parc social fait l'objet d'une production coordonnée pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Des projets sur les indicateurs territoriaux de développement durable et sur les données de consommation d'énergie sont en cours.

La DREAL a également participé au 1<sup>er</sup> « funathon » de l'Insee. 150 agents de la statistique publique ont été réunis dans un moment de pratique collective des outils de la datascience : développement d'algorithmes et de traitements adaptés aux textes, ouverture de certains jeux de données accessibles librement sur le web ou développement d'outils collaboratifs informatiques.

Autant de sujets que la DREAL explore en écho à la révolution numérique et à l'essor actuel de la science des données.

## Économie circulaire



Le 4 octobre, un atelier sur l'économie circulaire a réuni les élus de la communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) (54) à l'initiative du SCDD et d'une volonté commune des partenaires (CCPHVA, EPA Alzette Belval, conseils départementaux 54 et 57, ADEME, Région, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat). Pari réussi pour ce moment de partage et de valorisation d'expériences.



## GESTION DE CRISE

La DREAL exerce une mission de coordination générale, d'animation et de suivi des services déconcentrés du ministère pour la zone Est qui regroupe les 18 départements des régions Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté.

## BILAN 2021

### Contexte

Le contexte sanitaire a été toujours aussi compliqué, notamment pour les formations et les réunions de réseaux. Il a été marqué également par l'apparition de nouveaux acteurs gestionnaires des réseaux : la Communauté européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg et Vinci autoroute. Enfin, une nouvelle préfète déléguée à la sécurité et à la défense, ainsi qu'un nouveau Chef d'État-Major ont pris leur fonction durant l'année.

### Gestion de crise



Concernant la gestion de crise, l'année a connu 3 épisodes neige-verglas le 13 janvier dans le 54 et 57, le 26 janvier 2021 sur 08, 52 et 55 et le 9 février sur 10 départements (soutien zone ouest et Île-de-France) ainsi qu'une vigilance en décembre (25, 39 et 71). Plusieurs mouvements sociaux en avril et mai (agriculteurs et forains) ont nécessité un suivi particulier et l'épisode de pluies soutenues du 15 au 17 juillet a conduit à une action de coordination des différents COD activés dans les départements 55, 52, 51, 08 et 70.

### Refonte de l'application AGORRA

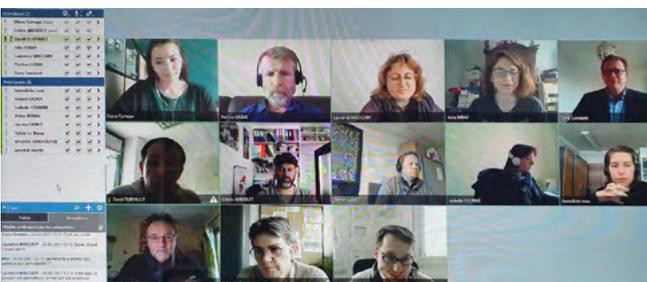
Cette application d'aide à la gestion de crises routières a connu une refonte en 2021 avec la mise à jour des zones de stockage, une nouvelle rédaction du volet opérationnel (arrêté du 15 novembre 2021) et une présentation à la préfète déléguée à l'occasion de la réunion de lancement de la viabilité hivernale le 17 novembre. La nouvelle version de l'outil a été validée lors d'un exercice VH les 1<sup>er</sup> et 2 décembre.



### Animation de réseaux

L'animation des différents services du MTE a donné lieu à une activité soutenue :

- réseau des responsables sécurité-défense des DDT : 3 réunions en visio, le 19 février, le 26 mai et le 7 octobre ;
- réseau des agents défense des DDT : 2 réunions en visio à la suite des réunions Responsable Sécurité Défense ;
- animation du groupe référent, participation au COPIL de l'application Parades WEB et au GT sur l'intégration du potentiel DRAAF ;
- réunion des opérateurs gaz et électricité de la zone le 22 septembre avec l'EMIZ.



## PERSPECTIVES 2022

### Suivi des situations à risques

Dans le cadre du suivi de l'évolution de la crise ukrainienne, la DREAL effectue un suivi particulier sur les stocks d'hydrocarbures et les réserves de gaz. L'accompagnement de la mobilisation de la ressource « transport » fait également partie des sollicitations en cours pour l'acheminement des réfugiés.

### Pilotage des politiques de sécurité publique

Un enjeu de rapprochement des outils utilisés par le ministère de l'intérieur (Synapse) et le MTE a été identifié et fera l'objet d'un projet inter-service dans le courant de l'année.

### Astreinte et sécurité

En 2022, la DREAL devra être en capacité de continuer à répondre à ses missions en matière de gestion des crises, de sécurité informatique et de sécurité des locaux. La refonte de l'IGI1300 sur la protection du secret se traduira notamment par des changements dans les procédures d'habilitation qui concerneront les nouveaux arrivants.

## CHIFFRES CLÉS

### Chiffres clés des alertes en DREAL Grand Est en 2021

85 fiches d'alerte ont été enregistrées :

- astreinte Lorraine : 33 fiches ;
- astreinte Alsace : 32 fiches ;
- astreinte Champagne-Ardenne : 20 fiches.

50 % des alertes ont concerné le domaine des ICPE :

- 20 % les pollutions ;
- 10 % les canalisations ;
- 20 % autres : TMD, crues, mines, ouvrages hydrauliques....

## FOCUS

### L'effort de formations en 2021

La MZD a assurée un effort particulier de formation compte tenu du contexte et dans un cadre aussi bien local que national :

- formation des agents recenseurs de la base PARADES WEB au profit de 18 agents MAA affectés en DDETSPP, 10 agents EMIZ EST et 5 agents dans 3 DDT (10, 88 et 55) ;
- formation sur la e-valise au profit de 4 agents VNF, 2 agents DDT 10 et 8 agents DREAL assurant les astreintes décisionnelles et territoriales ;
- formation en présentiel de cadres et agents d'astreinte : 14 agents DDT 08, 13 agents DDT 55, 16 agents DDT 52 et 15 agents DDT 39 ;
- 3 sessions prise de poste RSD en distanciel au profit de 40 stagiaires au total ;
- 2 sessions prise de poste ABD en distanciel au profit de 24 stagiaires au total.



# ORGANISATION ET VIE DU SERVICE

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général œuvre en synergie et en transversalité au bon fonctionnement des services de la DREAL en mettant à leur disposition les moyens et les ressources nécessaires.

## BILAN 2021

### Document unique d'évaluation des risques professionnels

La DREAL s'est dotée de son DUERP et son plan d'actions sur le périmètre Grand Est. Il recense l'ensemble des risques professionnels suivant 4 volets (risques métiers, bâtimentaires, psychosociaux, routiers) et associe à chaque risque identifié les mesures de prévention pour les réduire, voire les supprimer. L'élaboration participative du document a associé l'ensemble des acteurs de la prévention lors des travaux au sein de 3 groupes de travail. Le document a été validé lors de la réunion du CHSCT 20 mai 2021. Le DUERP est un document vivant, à l'évolution duquel tout agent peut participer.

document professionnels  
plan santé organisation  
prévention travaux  
expertise travail  
travail DUERP danger risques  
évaluation unique

### Poursuite de l'accompagnement de la crise sanitaire

Le secrétariat général de la DREAL a été fortement impacté par la gestion de la crise sanitaire :

- mise à disposition de masques, produits de désinfection, ... ;
- dialogue social soutenu ;
- déploiement d'équipements pour faciliter le travail à distance : ordinateurs portables, téléphones, équipement des salles de réunions en visio, ...



### Évolution des modalités de gestion des dossiers administratifs des agents



La gestion des dossiers administratifs a évolué vers une gestion par portefeuille. Depuis le printemps 2021, quel que soit le site d'implantation, chaque agent a un référent unique au sein des unités RH de proximité, auprès duquel il peut s'informer et se faire conseiller sur toute question relative à sa carrière et son dossier RH.

Ce changement a notablement impacté la manière de travailler des gestionnaires RH.

### Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

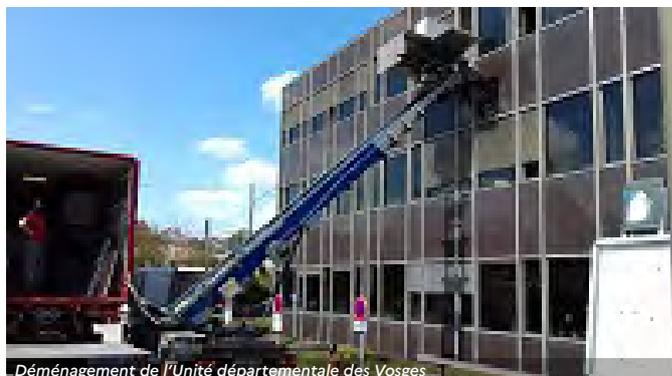
La référent égalité a décliné au sein de la DREAL le protocole d'accord ministériel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec notamment :

- une série de sensibilisations des agents sur l'égalité, les discriminations et la diversité, la prévention du sexisme ;
- l'envoi périodique d'une lettre d'infos « Égalité professionnelle » ;
- la mise à jour de la page intranet dédiée à l'égalité professionnelle femmes/hommes.



### Accompagnement des projets immobiliers

Dans le cadre de l'application de la stratégie immobilière de l'État visant à rationaliser les espaces occupés par les différents services, les équipes du SG, en lien avec les collectifs directement concernés, ont mené plusieurs déménagements : transfert des agents de l'antenne de Bar-le-Duc de l'UD54/55 et de l'UD88 vers les locaux abritant les DDT, mouvements internes sur le site de la Rotonde à Strasbourg (67).



Déménagement de l'Unité départementale des Vosges



Les nouveaux locaux de l'Unité départementale des Vosges

## PERSPECTIVES 2022

### ● Renouveau du dialogue social

2022 sera l'année du changement :

- avec le remplacement des instances de concertation actuelles (CT et CHSCT) par le Comité Social d'Administration et les formations spécialisées à compter de 2023 ;
- renouvellement des représentants du personnel dans ces nouvelles instances via les élections professionnelles qui se tiendront en fin d'année.

### ● Amélioration du service aux agents

Afin d'améliorer le service aux agents, le SG s'oriente vers la dématérialisation du RSST, et la poursuite des travaux de mise en place de l'outil de ticketing « Mes démarches RH ».

### ● Poursuite de l'accompagnement des projets immobiliers

Des travaux d'envergure générés dans le cadre du plan de relance (regroupement des agents de plusieurs services de l'État à Metz et Colmar, rénovation du bâtiment Blum à Châlons-en-Champagne permettant notamment de réduire les consommations énergétiques, etc.) mobilisent l'ensemble des équipes du SG : le secrétaire général et ses adjoints, les équipes logistiques et informatiques, le pôle affaires financières, le pôle RH, la mission prévention. Ces travaux s'accompagnent d'une communication via notamment l'intranet et les instances de dialogue social.



## FOCUS

### Démarche de prévention des RPS

La démarche de prévention des RPS, qui a démarré en mars 2020 par un questionnaire en ligne, a rapidement été interrompue par la situation sanitaire liée à la Covid-19.

Le processus a redémarré par la finalisation du diagnostic en fin du 1er semestre 2021, selon des modalités répondant aux consignes sanitaires ; redémarrage rendu possible notamment par la généralisation des outils de travail à distance.

Sur la base de ce diagnostic, les agents de la DREAL ont été invités à participer à des réunions d'échanges pour élaborer le projet de plan d'actions, qui a été présenté à la réunion du CHSCT du 20 janvier 2022.

Chaque phase de la démarche a fait l'objet de retours auprès des agents lors de webinaires et via l'intranet.

La prochaine étape est la mise en place du plan d'actions et son intégration au DUERP.

### Mise en place des modalités de télétravail pérenne

Le télétravail est un mode d'organisation du travail au bénéfice des agents, sur la base du volontariat de l'agent et sous réserve de l'éligibilité des activités, sans déroger aux règles de droits et obligations du travail.

Le télétravail, c'est 3 jours maxi par semaine (selon les activités) pour un temps plein avec 2 jours minimum de présentiel ; il peut s'effectuer au domicile de l'agent ou dans un autre lieu privé ou local professionnel.

Des formations sont à disposition des agents sous format de webinaires.

Quelques nouveautés : possibilité d'une modalité annuelle, pointage obligatoire en télétravail, création d'une indemnité forfaitaire.



## CHIFFRES CLÉS

- Délai de traitement moyen des états de frais de déplacement : **3,9 jours** contre 9,3 jours en 2020.
- **Coût EPI : 30 762,33€** pour tous les services de la DREAL.
- **3 webinaires sur la prévention du sexisme** - 6 services de la DREAL - participation de 160 agents - taux de participation de près de 70 % de l'effectif des services concernés.



5 km environ d'archives

- **environ 5 km d'archives** pour les 3 sites principaux de la DREAL.
- **16 342 documents accessibles dans SIDE** (portail d'accès à l'information environnementale détenue et/ou produite par les services du MTE).
- **15% des véhicules sont électriques** et parcourent 4% des 655 000 km parcourus par les véhicules hors flotte métier.
- **98 % des CREP réalisés** via Estève.
- **59 mouvements entrants** (recrutements + affectations) dont 17 mutations internes.
- **85% des agents équipés d'ordinateurs portables.**
- **564 agents dotés d'une autorisation de télétravail pérenne.**

# ORGANISATION ET VIE DU SERVICE

## MISSION APPUI PILOTAGE

Rattachée à la Direction de la DREAL, la MAP est née en avril 2021 de la réorganisation du service Pilotage. En liaison avec la direction, RBOP délégué, la MAP apporte un appui au pilotage stratégique régional en matière budgétaire, dans le cadre de la déclinaison des politiques de l'État portées par le pôle ministériel MTE-MCTRCT.

Sur le périmètre de la DREAL, elle apporte un appui à la direction sur le pilotage de la structure, en élaborant et conduisant les politiques de la qualité et de la communication et en animant la démarche Services Publics +.

## BILAN 2021

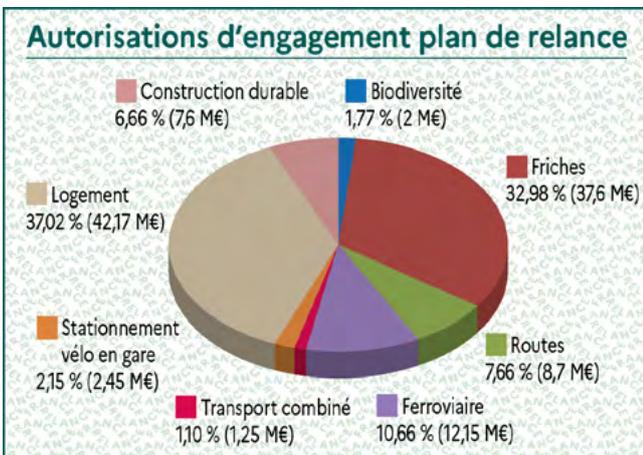
### | Pôle budgétaire régional



En appui à la direction de la DREAL, RBOP pour l'ensemble des unités opérationnelles de la zone de gouvernance des effectifs, le pôle est chargé du pilotage des crédits mis à sa disposition pour permettre la mise en œuvre des politiques publiques du ministère dans les domaines des risques technologiques et naturels, de la biodiversité et des paysages, du logement, des transports et de la sécurité routière.

L'année a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle cartographie du BOP 217 pour les crédits relevant du titre 2 pour les dépenses de personnel (rémunération, primes, aides individuelles) renforçant ainsi son rôle de pilotage et de suivi des consommations des UO dans le respect de l'enveloppe globale qui lui a été allouée.

Elle s'est également consacrée au suivi de deux nouveaux BOP dans le cadre de la mise en place du Plan de Relance : un BOP régional pour le logement et un BOP central (friches, biodiversité, constructions durables).



Enfin, la Commission Régionale de Concertation de l'Action Sociale du Grand Est a vu le 9 novembre l'élection de la Présidente et du secrétaire de l'instance, ainsi que l'approbation du règlement intérieur.

### | Pôle qualité



Pour le déploiement de la démarche qualité, le pôle a mis en service deux outils opérationnels de l'amélioration continue : l'Outil Fiche Progrès, permettant de tracer les non-conformités et les réclamations et en donnant la possibilité à tout agent de faire des propositions d'amélioration ; la campagne d'audits internes, qui a couvert toutes les structures de la DREAL. Ces outils ont permis de mettre en évidence des pistes de progrès intéressantes.

Un premier test d'écoute externe de nos partenaires, mené avec la collaboration de 3 services métiers volontaires, a montré leur vision positive sur l'action de la DREAL, et a permis d'identifier quelques améliorations, qui seront exploitées en vue de proposer à la Direction une écoute étendue à l'ensemble des partenaires de la DREAL.

Les revues de processus et de direction ont été des moments importants qui ont permis d'ajuster le Système de Management de Qualité (SMQ). Un audit externe de 6 des 11 processus DREAL a conclu que, pour ces processus, le SMQ pouvait être certifié sous réserve de la prise en compte de quelques observations.

Enfin, la DREAL s'est engagée dans la démarche Services Publics +. Un premier plan d'actions a été défini, visant à nous faire progresser dans le respect des engagements de cette démarche, notamment sur les thématiques d'écoutes des usagers et d'éco-responsabilité.



### | Pôle communication



Le pôle est intervenu en appui de la Direction pour définir la stratégie de communication 2021 de la DREAL et élaborer le plan de communication interne et externe. En application directe, il a notamment élaboré les lettres internes d'information « Gardons le Fil » permettant de garder le lien avec les agents, ainsi que le rapport d'activité destiné à illustrer la déclinaison sur les territoires des Politiques Publiques portées par la DREAL. Dans le cadre des demandes de communication avec les médias, en appui des services métiers, il a pris en charge les relations avec les journalistes et les services préfectoraux. Garant de la bonne application de la doctrine nationale en matière de Web, il a administré les sites Intranet et Internet DREAL Grand Est, veillant particulièrement à la visibilité et à la lisibilité des informations publiées.

## PERSPECTIVES 2022

- Le pôle Budgétaire régional prolongera le **suivi des crédits du Plan de Relance** mis en place en 2021 pour les problématiques liées au logement, à la biodiversité, aux friches, à la construction durable et aux transports.
- Afin de coordonner la politique d'action sociale définie par le Ministère et d'encourager la mutualisation d'actions au sein de la région, il poursuivra **l'animation de la CRCAS Grand Est**.
- Le déploiement de la démarche qualité** sera encore renforcé sur son volet opérationnel.  
Après l'expérimentation de 2021, le pôle Qualité proposera une structuration de l'écoute de l'ensemble des partenaires et bénéficiaires de la DREAL.  
Il pilotera également un travail d'identification dans chaque service des activités relevant des différents processus et de recensement des documents qualité de type procédure en lien avec ces activités.
- Le pôle qualité animera la mise en œuvre du plan d'actions visant à progresser dans le respect des engagements de la **démarche Services Publics +**.
- Un projet majeur sera la **bascule du site Internet** dans la nouvelle charte des sites internet de l'État, pilotée par le pôle Communication en lien étroit avec les référents web des services.
- Toutes les actions du pôle Communication, que ce soit auprès des partenaires extérieurs de la DREAL ou de ses agents, continueront à être portées par la nécessité de **mieux faire connaître la DREAL**, les Politiques Publiques qu'elle décline, les métiers exercés par ses équipes et les actions développées au bénéfice des territoires, avec leur impact sur la vie quotidienne des concitoyens.
- Le pôle Communication contribuera également à l'organisation du **séminaire DREAL 2022 à Metz**.

## CHIFFRES CLÉS

### Pôle qualité

- **15 audits** réalisés en 2021 (**14 audits internes et 1 audit blanc de certification**) dans 14 structures (services, missions, UD) couvrant 7 processus, et ayant impliqué 20 auditeurs internes.
- **18 fiches progrès** déposées dans le cadre de l'Outil Fiche Progrès à disposition sur l'Intranet.

### Pôle budget régional

- **7 Budgets Opérationnels de Programme** : **206 M€** en autorisations d'engagement et **130 M€ de crédits de paiement** alloués aux **29 Unités Opérationnelles** de la Zone de Gouvernance Grand Est.

### Pôle communication

- **649 000 visites** sur les sites de la DREAL GE : 384 000 sur Internet et 265 000 sur Intranet.
- **118 comptes** utilisateurs créés.
- **289 articles** remontés en page d'accueil de l'intranet.
- **Webissimo** : **42 fichiers** déposés sur la plateforme de documents volumineux correspondant à 4 Go d'espace disque.
- **Animation des réseaux internes** de Référents Web et de Correspondants Com' comportant une cinquantaine d'agents DREAL.
- **122 demandes presse** et **18 communiqués de presse**.
- Organisation en webinar de :
  - **3 RDV DREAL Grand Est** ;
  - **2 événements Nouveaux Arrivants**.
- Production de **18 lettres internes** «#gardons\_le\_fil».
- **Création d'une vingtaine** de support de communication interne et externe.

## FOCUS

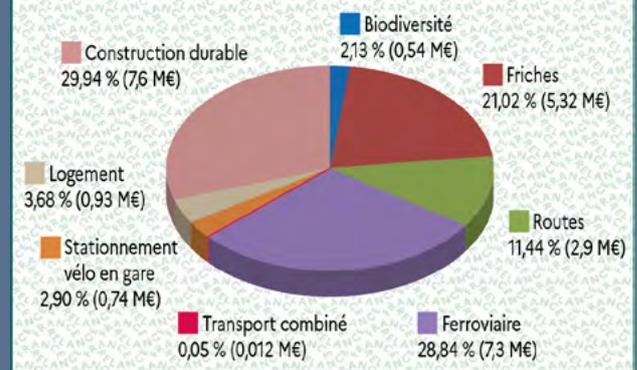
### Mesures de soutien du Plan de Relance



Dans le contexte de la pandémie Covid-19, le gouvernement a mis en place en 2021 des mesures de soutien afin de redresser l'économie et ce par le biais d'un plan de relance exceptionnel. Pour soutenir les missions liées à la transition écologique, ce sont 114 M€ d'autorisations d'engagement et 25 M€ de crédits de paiement qui ont été consommés.

Ces crédits ont été répartis sur 3 budgets opérationnels de programmes : le Bop 135 «RGES» (logement) et Bop 362 «TECO» (biodiversité, friches, aide à la construction durable), spécialement créés dans le cadre du dispositif et le Bop 203 (infrastructures routières et ferroviaires, transport combiné, stationnement vélo en gare). Toutes problématiques confondues, un total de 392 dossiers ont été instruits pour le plan de relance Grand Est.

### Crédits de paiement plan de relance 2021



### Lancement des « Vendredis du Web »

Dans un contexte de télétravail accru, l'année 2021 a vu se tourner une nouvelle page pour le pôle Communication, avec l'adaptation au mode webinar de ses principaux événements de communication interne : les Rendez-Vous DREAL, l'accueil des nouveaux arrivants, la cérémonie des vœux et les « Vendredis du Web ».



La mise en place de cette nouvelle offre de formations dématérialisées et «à la carte» a été expérimentée par le binôme de webmasters de juin à décembre sur 10 créneaux d'une durée de 2 heures, qui ont permis de toucher 150 participants au total. Sur des sujets pour tous les niveaux, du débutant au référents web (mise en ligne simple, ajout d'images et de vidéos, ...).

Compte-tenu du succès rencontré par cette opération, de nouveaux rendez-vous seront donnés en 2022 aux agents désireux de se former ou se perfectionner sur l'outil de mise en ligne Spip-Giseh, ou tout simplement pour découvrir les fonctionnalités de la nouvelle charte du site Intranet.

## ORGANISATION ET VIE DU SERVICE

### MISSION RÉGIONALE RESSOURCES HUMAINES

La DREAL Grand Est est Responsable de la Zone de Gouvernance des Effectifs (RZGE).

À ce titre, la MRRH a pour principal objectif la déclinaison des grandes orientations de la politique nationale des ressources humaines et des effectifs sur le territoire régional.

## BILAN 2021

### Professionnalisation et acculturation des nouveaux interlocuteurs au sein des Secrétariats Généraux Communs Départementaux

L'année a été marquée par la mise en place des SGCD, chargés d'assurer les fonctions support des préfectures et des directions départementales interministérielles. Les agents de la MRRH ont accompagné les nouveaux gestionnaires des SGCD en charge des processus RH pour les agents relevant du MTE. Des formations pour les utilisateurs du système d'information ressources humaines RenoIRH ont été mises en place pour la gestion administrative et financière, la mobilité ainsi que le suivi des effectifs. Des réunions de réseau des référents effectifs et mobilité ont été organisées en amont des exercices de mobilité et de fiabilisation des effectifs.



### Dispositifs en faveur des jeunes : apprentissage et PrAB

# PrAB

CONTRAT DE PRÉPARATION AUX CONCOURS DE CATÉGORIE A ET B

Dans le cadre de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 17 janvier 2017, et afin de faciliter l'intégration des jeunes diplômés sans emploi, un dispositif expérimental de « Préparation aux concours de catégories A et B »

(PrAB) est déployé jusqu'en 2024. Au MTE, il se traduit par un CDD de catégorie B, en alternance, offrant une préparation aux concours de technicien supérieur principal du développement durable (TSPDD). Piloté par le Pôle Emplois et Compétences (PEC), ce dispositif a notamment permis aux services des DDT de la Marne et de la Meuse d'accueillir 2 jeunes diplômés de moins de 28 ans.

L'apprentissage contribue également à la lutte contre le chômage des jeunes : le nombre d'apprentis recrutés au MTE ne cesse de progresser depuis 2015. En 2021, la ZGE Grand Est en a accueilli 9, dont 3 en situation de handicap. L'un d'entre eux a d'ailleurs bénéficié du nouveau dispositif expérimental de titularisation des personnes en situation de handicap, institué dans le cadre du plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution ».

### Bascule des corps techniques au RIFSEEP

Le régime indemnitaire de 6 corps de la filière technique du pôle ministériel a basculé : ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE), techniciens supérieurs du développement durable (TSDD), dessinateurs, experts techniques des services techniques, ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'État et géomètres de l'Institut Géographique National. Le passage de ces agents au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel simplifié leur gestion en les alignant sur le régime des autres agents du pôle ministériel. Le Pôle Gestion Administrative et Paie a assuré le suivi de la bascule pour les 815 agents concernés de la ZGE.

### Concours et examens maintenus pendant la crise sanitaire

L'Unité Recrutement Compétences Formation (URCF) s'est mobilisée pour poursuivre l'organisation des concours et examens nationaux et locaux dans le respect des consignes sanitaires. Comme tous les deux ans, la DIR Est a ouvert en 2021 un concours pour le recrutement de ses nouveaux agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État (AEPTPE). Dans ce cadre, l'URCF a assuré la maîtrise d'œuvre du concours et la tenue des centres d'examen pour les épreuves écrites, pratiques et orales. Ce concours a été mis en place en étroite collaboration avec les équipes de la DIR Est. 244 candidats externes et 32 candidats internes se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité, et 138 ont atteint les épreuves pratiques et orales d'admission.



## PERSPECTIVES 2022

### ● Préparation des élections professionnelles

Les élections professionnelles se tiendront en décembre 2022. Elles permettront de désigner les représentants du personnel au Comité Social d'Administration (CSA), qui remplace les CT, aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP), à la Commission Consultative Paritaire des Ouvriers des Parcs et Ateliers (CCPOPA). Dans le Grand Est, le dispositif est piloté par la MRRH. La nouveauté pour ces élections 2022 est le recours au vote électronique dont la mise en œuvre a mobilisé, dès 2021, les équipes de la MRRH, notamment pour la mise en qualité des données RH en vue de fiabiliser les listes d'électeurs.



### ● Gestion des effectifs en ETPT

La notification des effectifs du MTE pour l'année 2022 s'effectue pour la première fois selon deux modalités avec d'une part le volume d'effectifs physiques cible à atteindre en fin d'année exprimé en équivalent temps plein (ETP) et d'autre part le plafond d'emploi exprimé en équivalent temps plein travaillé (ETPT). L'introduction d'un plafond d'emploi en ETPT est une nouveauté pour le ministère de la transition écologique qui va conduire la MRRH à assurer en 2022 un double pilotage des effectifs en ETP et en ETPT.

## CHIFFRES CLÉS

### Effectifs ZGE

— 2 620 ETP présents au 31/12/21 et 2 705 ETP cibles (DM 2021) sur 28 Unités Opérationnelles

### Mobilité et recrutements

— 275 postes publiés au cycle 2021-9 (30,2% pourvus)  
— 477 postes publiés sur 12 fils de l'eau (32,3% pourvus)  
— 103 recrutements hors mutations dont 31 sorties d'école

### Concours et formation

— 12 concours nationaux déconcentrés pour 243 candidats  
— 2 concours locaux pour 318 candidats  
— 370 journées de formation pour 258 agents

### Gestion administrative et paie

— 33 660 paies réalisées en 2021 soit 2805 paies par mois  
— 72 306 actes de gestion administrative effectués à l'année  
— 130 dossiers de retraite finalisés et près de 1 100 estimations réalisées

### Promotions

— 18 exercices de promotions réalisés au titre de la ZGE (tableau d'avancement C, B et A 2<sup>e</sup> niveau ainsi que liste d'aptitude de C en B et de B en A pour les agents à statut MTE-MCTRCT)  
— 335 dossiers de promotions analysés.  
— 80 agents promus

## FOCUS

### Création de la Mission Régionale Ressources Humaines



La MRRH a été créée en avril 2021. Rattachée à la Direction de la DREAL, elle exerce sa compétence sur le périmètre de la Zone de Gouvernance des Effectifs (ZGE), c'est-à-dire les services relevant des Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans le Grand Est (DREAL, DIR Est et 10 DDT). Elle apporte un appui technique et stratégique auprès de la Direction en sa qualité de Responsable ZGE (RZGE) sur l'ensemble des thématiques RH et les projets transversaux d'ampleur (promotions, élections, SIRH RenoïRH, répartition des effectifs, affectation des sorties d'école, mobilité, recrutements et formation, etc.).

Elle est prestataire de services au bénéfice de l'ensemble des services de la ZGE. Elle est entre autres chargée de la production des actes administratifs et de la paye des agents MTE-MCTRCT-MM relevant du périmètre PSI (catégories A, B et C autres ministères en PNA entrante et catégories B et C de nos ministères) et de l'instruction des dossiers de pensions. Elle a également un rôle d'expertise et d'animation de procédures dans le domaine des RH pour l'ensemble des services employeurs du périmètre régional. Elle assure enfin des missions de RH régionale : harmonisation des promotions et régimes indemnitaires, organisation des instances régionales (CAP-CCP régionales, ICR), Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), répartition et suivi des effectifs, mise en œuvre des processus de mobilité et de recrutement, organisation de concours locaux et nationaux et déclinaison de la politique ministérielle en matière de formation pour la ZGE.

### Le MTE se mobilise pour l'égalité et la diversité

En 2022, le MTE souligne son engagement en faveur des jeunes, auprès du label Alliance pour l'égalité et la diversité et son soutien aux travailleurs en situation de handicap. À travers des processus de recrutement alternatifs tels que les Préparations aux concours A et B (PrAB), l'apprentissage, le service civique, la Commission Nationale d'Orientation et d'Insertion (CNOI) ou encore le dispositif en faveur des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (BOETH), le PEC accompagne tout demandeur d'emploi, étudiant, jeune diplômé(e), militaire en reconversion professionnelle et travailleur en situation de handicap dans l'accès ou l'évolution au sein d'un métier de la fonction publique. Cette année, grâce à une communication plus large de ces processus et une plus grande implication dans leur déploiement au niveau local, le PEC promeut activement l'égalité et la diversité au sein de la ZGE Grand Est.





## ORGANISATION ET VIE DU SERVICE

### MISSION SERVICE SOCIAL RÉGIONAL

La mission service social régional intervient au profit des agents de la DREAL qui rencontrent des difficultés induites par la vie professionnelle et son articulation avec la vie privée.

Elle assure également une fonction de veille et d'alerte sur les situations de travail difficiles auprès des services.

## BILAN 2021

### | La Mission de Service Social Régional

Créée en avril 2021 et rattachée à la Direction, la MSSR est composée d'une conseil technique de service social et de 10 assistants de service social.

Ceux-ci interviennent pour 34 services sur la région Grand Est : DREAL, DDT, DDETSPP, DDDP, CEREMA, CMVRH, VNF, Établissements d'enseignement agricole...

En synergie avec les autres acteurs institutionnels, les ASS exercent leur activité selon différentes modalités, et ce auprès des agents et de l'encadrement.

### | Une offre de service social de proximité

Les ASS déclinent une offre de service auprès des services déconcentrés à compétence territoriale ou nationale du MTE-MCTRCT, dont bien évidemment la DREAL, ainsi qu'à des services relevant d'autres ministères et également à certains EPA, par conventions.

Positionné en tant qu'acteur de prévention, le service social est identifié par ses principaux interlocuteurs (chefs de services, secrétaires généraux, référents SGC, services RH de proximité, médecins de prévention) par sa fonction de conseil et d'expertise sur les sujets en lien avec les conditions de vie des agents au travail.

### | Missions du service social

Ses missions sont régies par une instruction gouvernementale datée du 27 mars 2014, autour de 4 axes prioritaires :

#### ● amélioration des conditions de vie au travail et de vie personnelle des agents :

— aide globale, d'ordre psychosocial et matériel, aux agents actifs ou retraités confrontés à un problème d'adaptation professionnelle ou une situation de fragilisation sociale : aide à l'amélioration de leur situation et à la résolution des difficultés. Le service social peut également intervenir auprès de la famille d'agents (maladie, décès).

En qualité de « personne ressource », le service social intervient, en complémentarité du bureau des ressources humaines, pour soutenir l'agent dans son projet de maintien dans l'emploi ou de reprise du travail, et pour accompagner le service dans le projet de ré-insertion de l'agent.

#### ● accompagnement au changement

Le service social participe et apporte son expertise dans la mise en place des dispositifs d'écoute et de diagnostics favorisant l'expression des difficultés et des besoins. Et également dans l'évaluation de l'impact du changement sur les conditions de vie et les conditions de travail des agents.

#### ● prévention la désinsertion professionnelle

Le service social propose un accompagnement des agents éloignés du milieu professionnel (congé maladie, rupture de contact avec le collectif).

#### ● prévention des risques psychosociaux. Le service social participe aux trois niveaux de prévention :

- primaire : apport d'éléments individuels et collectifs d'observation sociale afin d'aider à l'identification des facteurs de risques ainsi qu'au repérage des éléments déclencheurs de situations de souffrance au travail et de crise ;
- secondaire, proposition d'actions afin de limiter les conséquences de la dégradation d'une situation de risques déjà établie ;
- tertiaire, en participant à la prise en charge des situations à risques avérés.

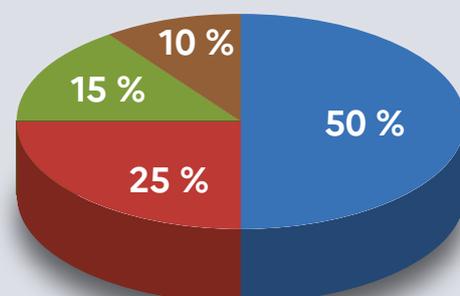
### | Quelques exemples d'actions

- Sollicitées par le CVRH de Nancy, deux ASS ont participé à la conception d'une formation dans le cadre de la prévention des RPS, dans l'objectif de permettre aux agents, encadrants compris, de développer leur capacité d'écoute et leur connaissance des leviers à actionner pour aider un collaborateur en difficulté.

Différents supports d'animation ont été créés : vidéo entre un écoutant et un écouté, dont le scénario a été écrit et mis en scène par les ASS, grilles d'observations, atelier sur la pleine conscience et la disponibilité mentale, exercices de cas pratiques, diaporama...

- Début 2021, un binôme d'ASS est intervenu lors d'un atelier d'échange «Manager» mis en place suite à la crise sanitaire, en animant une table ronde sur la thématique du management à distance.
- Un-e ASS intervient sur chaque site principal de la DREAL lors des journées locales d'accueil des nouveaux arrivants organisées par le SG (réalisation et mise à disposition de supports d'informations).
- La MSSR a collaboré aux actions collectives, aux RETEX, aux groupes de travail de thématiques diverses de différents services de la DREAL : DUERP, prévention des RPS, QVT, formation, prévention, statistiques, crise sanitaire, déontologie dans la fonction publique (contribution aux réflexions, exploitation des résultats).
- La MSSR a contribué, pour la ZGE, à l'élaboration du cahier des charges pour la convention avec les psychologues, et a participé aux échanges avec les médecins du travail.
- Enfin la MSSR a revu des supports de communication avec l'appui du pôle Communication de la MAP : réalisation d'une affiche promotionnelle (cf. ci-contre), refonte de sa page Intranet,...

### Les principales missions



- Amélioration de la vie au travail et de la vie personnelle des agents
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Prévention des RPS
- Accompagnement au changement

## PERSPECTIVES 2022

- **Poursuivre l'adaptation de l'offre de service social** au plus près des besoins des agents, des managers, des services, des directions et des collectifs de travail à travers l'expertise des problématiques sociales émergentes.
- **Développer la mise à disposition du service social auprès des agents**, des managers, des services, des directions et des collectifs de travail par tout moyen disponible.
- **Participer à la consolidation des liens sociaux des agents** en souffrance qu'ils soient en situation de télétravail ou sur site en assurant un accompagnement social.
- **Alerter, agir et accompagner les agents**, famille et collectifs de travail face à toute situation à risque et suite à tout événement grave.
- **Conçue en 2021 en collaboration avec le CVRH**, la formation « Comment être à l'écoute pour agir dans le cadre de la prévention des RPS ? », animée par les assistantes de service social, sera proposée sur une journée en juin 2022, à l'occasion de la semaine pour la qualité de vie au travail.

## FOCUS

### L'action du service social se décline en :

- **actions individuelles** visant à faciliter l'accès aux droits et soutenir dans les démarches administratives les agents : fonction d'écoute, de médiation, accompagnement social ;
- **actions au profit des managers** : soutien de la fonction managériale, apport d'une expertise sociale, fonction d'interface, participation aux dispositifs de veille et d'observation ;
- **actions au profit des services et des collectifs de travail** : sensibilisation sur des thématiques ciblées, contribution à des études d'impact dans le cadre de l'accompagnement au changement et des réorganisations, intervention lors d'événements traumatiques.

## CHIFFRES CLÉS

- Participation à la vie institutionnelle des structures, notamment : **78 CHSCT** et **48 réunions CLAS**
- **3422 entretiens individuels**, dont 2044 téléphoniques et 1378 en présentiel
- **1112 agents ont bénéficié d'un accompagnement**, et 501 managers pour les 10 ASS, et les 34 services envers lesquels le MSSR exerce sa prestation de service social



# ORGANIGRAMME AU 3 JUIN 2022

## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,

### mission zone de défense

[ MZD ]



**Éric GONAND**  
chef de la mission  
03 87 62 82 91

Adjoint au chef de service  
Patrice GASNE ..... 03 87 62 82 92

### mission appui pilotage

[ MAP ]



**Agnès COURTY**  
cheffe de mission  
03 87 62 81 22

- ▣ Pôle budgétaire régional  
Yveline FRANÇO-VENTURINI. 03 87 62 82 52
- ▣ Pôle qualité  
Armand BELLOTT ..... 03 87 62 81 11
- ▣ Pôle communication  
Agnès COURTY ..... 03 87 62 81 22

### mission régionale ressources humaines

[ MRRH ]



**Sylvain PASQUINI**  
chef de mission  
03 87 62 81 90

Adjointe au chef de mission  
Diane ROCK ..... 03 87 62 81 21  
Chargée de mission RH régional  
Évelyne GOLDSTEIN ... 03 87 62 81 88

- ▣ Pôle gestion administrative et paie  
Sylvain PASQUINI ..... 03 87 62 81 90  
Adjointe :  
Anne COLON ..... 03 87 62 81 89
- ▣ Pôle emplois et compétences  
Diane ROCK ..... 03 87 62 81 21  
Adjointe :  
Nathalie NOCERA ..... 03 87 62 82 54

### mission service social régional

[ MSSR ]



**Myriam PICARD**  
cheffe de mission  
03 87 62 81 98



**Patrick CAZIN-BOURGUIGNON**  
directeur régional adjoint  
[transport et évaluation environnementale,  
risques anthropiques]  
03 88 13 05 02



**David MAZOYER**  
directeur régional adjoint  
[aménagement logement,  
modernisation, qualité]  
03 87 62 82 02

### secrétariat général

[ SG ]



**Patrick CHENOT**  
chef de service  
03 87 62 83 12

#### Adjoint(e)s au chef de service

- ▣ Metz  
Érika PEIXOTO ..... 03 87 62 83 06
- ▣ Strasbourg  
Michaël BÉRTIN ..... 03 88 13 05 31
- ▣ Châlons-en-Champagne  
Anne-Laure DESTOMBÉ ..... 03 51 37 62 61

#### ▣ Pôle ressources humaines

- ▣ Julie MILON ..... 03 87 62 81 07
- ▣ Adjoint(e) :  
Annick BANDURA ..... 03 87 62 81 51

#### ▣ Pôle informatique

- ▣ Romain MESSNY ..... 03 87 62 82 88

#### ▣ Pôle affaires financières

- ▣ Emmanuelle GABUTHY ..... 03 87 62 83 07
- ▣ Adjoint :  
François TORCASO ..... 03 87 62 83 13

#### ▣ Antennes logistiques

- ▣ Metz  
Jean-Noël DEFERT ..... 03 87 62 83 23
- ▣ Châlons-en-Champagne  
Frédéric DESMET ..... 03 51 37 62 64
- ▣ Strasbourg  
Suzanne BÜRGER ..... 03 88 13 05 46

#### ▣ Prévention

- ▣ Isabelle NAUDIN ..... 03 87 62 81 08

#### ▣ Juridique

- ▣ Michel BORGONOVO ..... 03 87 62 83 29
- ▣ Valentine EHRET ..... 03 88 13 05 72

#### ▣ Chargée de mission transverses

- ▣ N.C. .... 03 87 62 81 50

### service évaluation environnementale

[ SEE ]



**Pierre SPEICH**  
chef de service  
03 88 13 06 35

Adjoint au chef de service  
Hugues TINGUY ..... 03 88 13 06 36

#### ▣ Pôle projets

- ▣ Hugues TINGUY ..... 03 88 13 06 36
- ▣ Adjointe :  
Christelle MEIRISSONNE ..... 03 87 62 82 11

#### ▣ Pôle plans - programmes

- ▣ Philippe LAMBALIEU ..... 03 88 13 06 60

### service connaissance et développement durable

[ SCDD ]



**Isabelle KAUFFMANN**  
cheffe de service  
03 51 37 60 11

Adjoint à la cheffe de service  
François MATHONNET ..... 03 51 37 60 24

#### ▣ Pôle analyse statistique et animation de la connaissance

- ▣ Odile SCHOELLEN ..... 03 88 13 60 15
- ▣ Adjoint :  
Anh Van LU ..... 03 88 13 06 53

#### ▣ Pôle système d'information géographique

- ▣ Xavier CHEIPPE ..... 03 88 13 06 48
- ▣ Adjoint :  
Eric TSCHUDY ..... 03 87 52 42 39

#### ▣ Pôle promotion du développement durable

- ▣ Richard MARCELET ..... 03 87 56 42 27

#### ▣ Mission donnée

- ▣ François MATHONNET ..... 03 51 37 60 24

### unité départementale Ardennes

[ UD 08 ]



**Nicolas LEDUC**  
chef d'unité  
03 24 59 68 31

### unité départementale Aube / Haute-Marne

[ UD 10/52 ]



**Manuel VERMUSE**  
chef d'unité  
03 51 37 61 73

Adjoints au chef(fe) d'unité  
Troyes (10) :  
Fabrice BOBLIQUE ..... 03 51 37 61 77  
Chaumont (52) :  
Emmanuel THIRY ..... 03 51 37 61 92

### unité départementale Marne

[ UD 51 ]



**Alain SZYMCAK**  
chef d'unité  
03 10 42 28 02

Adjointe au chef d'unité  
Lorette JONVAL ..... 03 10 42 28 13

# DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT - GRAND EST

## Hervé VANLAER

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
03 87 62 82 00



## Stéphanie MATHEY-BASCOU

directrice régionale adjointe  
[eau-biodiversité-paysage, risques naturels et hydrauliques, qualité]  
03 51 37 62 03



## Mireille MAESTRI

directrice régionale adjointe  
[ressources humaines, affaires budgétaires, communication]  
03 87 62 82 01

## directeurs de projet



**Vincent MATHIEU**  
Communautés professionnelles territoriales  
03 88 13 05 07



**Stella JELDEN**  
Rhin & espaces rhénans  
03 88 13 05 01

## directrice de cabinet



**Karine DAL CANTON**  
directrice de cabinet  
03 87 62 82 04

## direction

### service eau, biodiversité, paysages

[ SEBP ]



**Ludovic PAUL**  
chef de service  
03 88 13 06 94

Adjointes au chef de service  
Châlons-en-Champagne  
N.C. .... 03 51 37 60 31  
Metz  
Aline LOMBARD ..... 03 87 56 42 05  
Marie-Pierre LAIGRE ... 03 87 62 01 65

▼ Pôles sites paysages et publicité  
Anne WEISSE ..... 03 87 56 42 14

▼ Pôles espaces naturels Ouest  
Muriel ROBIN ..... 03 51 37 60 40

▼ Pôles espaces naturels Est  
Cécile BOUQUIER ..... 03 88 13 06 83  
Adjointe :  
Stéphanie COURTOIS ..... 03 87 56 42 14

▼ Pôles espèces et expertises naturalistes  
Benoit PLEIS ..... 03 88 13 06 84  
Adjoint(e)s :  
Dominique ORTH ..... 03 88 13 06 62  
Rémi SAINTIER ..... 03 51 37 60 41

▼ Pôles eau Seine Normandie  
Muriel MASTRILLI ..... 03 51 37 60 50

▼ Pôles eau Rhin-Meuse  
Délegation de bassin  
Alberto DOS SANTOS .. 03 87 56 42 12  
Adjoint :  
Marc JAMMET ..... 03 87 62 01 91

□ Axe Rhéan : eau et biodiversité  
Françoise ERB-MARCHAL .. 03 88 13 06 63

□ Animation régionale des polices de l'eau et de la nature  
Marie-Pierre LAIGRE ... 03 87 62 01 65  
Adjoint :  
Vincent BÄCHMANN .. 03 87 56 42 34

### service prévention des risques naturels et hydrauliques

[ SPRNH ]



**Nicolas PONCHON**  
chef de service  
03 51 37 60 82

Adjoint au chef de service  
Patrice GARNIER ..... 03 51 37 60 83

▼ Pôles ouvrages hydrauliques  
Laurent LLOP ..... 03 51 37 60 83

▼ Pôles risques naturels  
N.C. .... 03 51 37 60 78

▼ Pôles Meuse - Moselle  
Philippe HESTROFFER .. 03 87 62 01 71  
Adjointe :  
Carine RAUCH ..... 03 87 62 01 73

▼ Pôles Rhin Sarre  
Delphine ZILLHARDT .. 03 88 13 06 97  
Adjointe :  
Muriel DOMANGE ..... 03 88 13 06 98

▼ Pôles Seine Amont - Marne Amont  
Denis Maire ..... 03 51 37 60 67  
Adjoint :  
Nicolas MAIER ..... 03 51 37 60 64

▼ Pôles Rhin et systèmes connexes  
Florent FEVER ..... 03 88 13 06 73  
Adjointe :  
Sophie SAUVAGNAT .. 03 88 13 06 82

### service prévention des risques anthropiques

[ SPRA ]



**Pascal LAJUGIE**  
chef de service  
03 87 56 42 16

Adjoint au chef de service  
Philippe LIAUTARD .. 03 88 13 06 30

▼ Pôles ressources  
Pierre CASERT ..... 03 51 37 62 39  
Adjointe :  
Ludvine BOUTINEAU .. 03 51 37 62 51

▼ Pôles risques industriels chroniques santé environnement  
Mohamed KHEDJOUT .. 03 88 13 06 13  
Adjoint(e)s :  
Ahmed ABDELGHANI .. 03 51 37 62 49  
Sébastien GOLPIER ... 03 87 56 42 60

▼ Pôles risques accidentels  
Jacques MOLE ..... 03 87 56 42 59  
Adjoint(e)s :  
Anita BOTZ ..... 03 88 13 06 20  
Cyril DROIT ..... 03 87 56 42 91

▼ Pôles risques miniers  
Pascale HANOCQ ..... 03 87 56 42 43  
Adjoint :  
Marc LITZENBURGER .. 03 87 56 42 25

□ Coordination  
Claire METAIRIE-FRANÇOIS .. 03 87 56 42 36

### service transports

[ ST ]



**Guy TREFFOT**  
chef de service  
03 88 13 07 71

Adjoint(e)s au chef de service  
Laurence FELTMANN .. 03 88 13 07 73  
N.C. .... 03 87 62 83 41

▼ Pôles maîtrise d'ouvrage routière Châlons-en-Champagne  
N.C. .... 03 51 37 61 22

▼ Pôles maîtrise d'ouvrage routière Metz  
N.C. .... 03 87 62 83 59  
Adjoint :  
Michael VIGNON ..... 03 87 62 83 72

▼ Pôles mobilité  
David LOMBARD ..... 03 88 13 07 82  
Adjoint :  
Michel JONAS ..... 03 88 13 07 83

▼ Pôles régulation transport routier  
Frédéric MICHEL ..... 03 88 13 08 01  
Adjoint :  
N.C. .... 03 87 62 83 81

▼ Pôles qualité véhicules  
N.C. .... 03 51 37 61 10  
Adjoint :  
Patrick KARMAN ..... 03 87 62 83 40

▼ Pôles finances, programmation, RH  
Isabelle DUNIS ..... 03 88 13 07 72

### service transition énergétique, climat, construction, logement, aménagement

[ STECLA ]



**Thierry MARY**  
chef de service  
03 51 37 61 42

Adjoint(e)s au chef de service  
Gautier GUÉRIN ..... 03 51 37 61 43  
Christophe LEBRUN ... 03 87 62 82 29

▼ Pôles aménagement  
Michel ANTOINE ..... 03 87 62 82 16  
Adjoint(e)s :  
Raphaël JANNOT ..... 03 87 62 82 14  
Philippe MEYOUR ..... 03 88 13 07 57

▼ Pôles énergies renouvelables  
Gauthier BOUTINEAU .. 03 51 37 61 60  
Adjointe :  
Lyne RAGUET ..... 03 51 37 61 61

▼ Pôles transition énergétique et qualité de l'air  
Guillaume GAUBY ..... 03 88 13 07 30

▼ Pôles construction et bâtiments durables  
Michel HUEBER ..... 03 88 13 07 40  
Adjointe :  
Laurence WACK ..... 03 88 13 07 56

▼ Pôles habitat logement  
Sophie NAUDIN ..... 03 87 62 82 30  
Adjoint(e) :  
N.C. .... 03 87 62 82 28

## unité départementale Meurthe-et-Moselle / Meuse

[ UD 54 / 55 ]



**Anne-Laure FUHRER**  
cheffe d'unité  
03 54 00 73 82

Adjoint(e)s à la cheffe d'unité  
Patrice DUMET ..... 03 55 00 18 90  
Cécilia MATHIS ..... 03 54 44 02 60

## unité départementale Moselle

[ UD 57 ]



**Maxime COURTY**  
chef d'unité  
03 54 44 02 82

Adjoint(e)s au chef d'unité  
Florence BÉRO ..... 03 54 44 02 81  
Philippe SCHOUMACKER .. 03 54 44 02 84

## unité départementale Bas-Rhin

[ UD 67 ]



**N.C.**  
chef(fe) d'unité  
03 88 13 08 61

Adjoint(e)s au chef d'unité  
Valérie BLANCHARD .. 03 88 13 08 22  
Marc SPOHR ..... 03 88 13 08 20

## unité départementale Haut-Rhin

[ UD 68 ]



**Caroline TEYSSIER**  
cheffe d'unité  
03 89 66 66 76

Adjoint(e)s à la cheffe d'unité  
Éric LOISEL ..... 03 89 66 66 79  
Caroline BISSON ..... 03 89 66 66 69

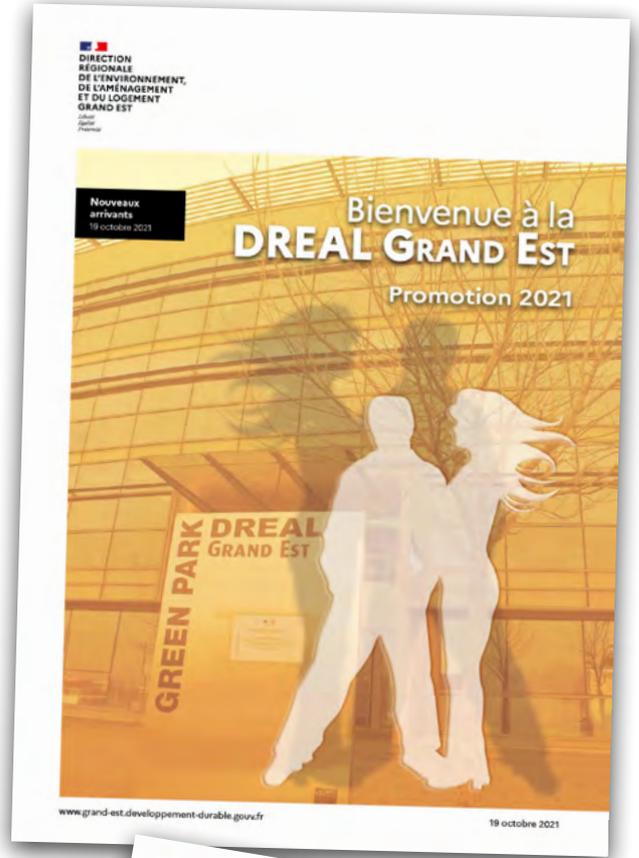
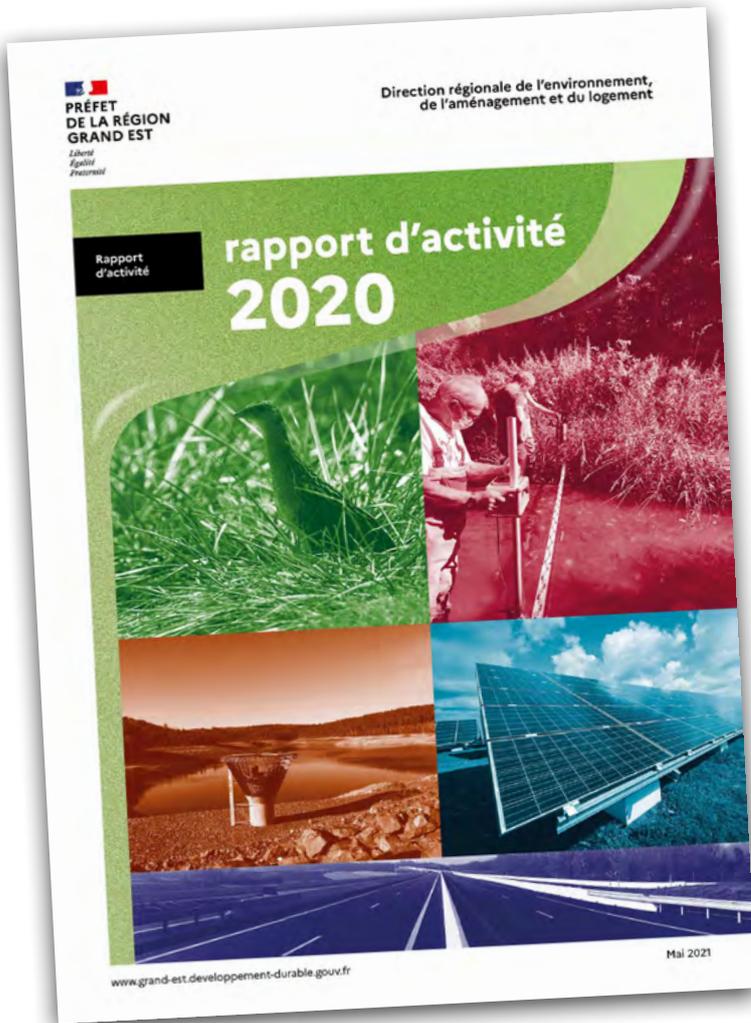
## unité départementale Vosges

[ UD 88 ]



**Nicolas ANSEL**  
chef d'unité  
03 54 44 03 14

# PUBLICATIONS 2021



### Bilan trimestriel de la construction de logements Résultats à fin septembre

**Logements autorisés**

Le 30 septembre 2021, le nombre de logements autorisés en Grand Est s'élève à 12 106, soit une progression de 23 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse est due à la poursuite de la construction de logements individuels et collectifs, ainsi qu'à la poursuite de la construction de logements sociaux.

Nombre de logements autorisés	Evolution des logements autorisés
500	
1 850	
2 200	
480	
3 530	
340	
7 080	
9 230	
1 000	
1 250	
1 300	
32 300	
64 000	

### BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS RESULTATS A FIN DECEMBRE 2021

**Logements autorisés**

Le 31 décembre 2021, le nombre de logements autorisés en Grand Est s'élève à 12 106, soit une progression de 23 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Evolution des logements autorisés dans le Grand Est	Evolution du cumul annuel des logements autorisés
12 derniers mois (Oct 20 à Sept 21)	12 derniers mois (Oct 20 à Sept 21)
12 derniers mois (Oct 20 à Sept 21)	12 derniers mois (Oct 20 à Sept 21)

### NATURA 2000 Grand Est

Lettre d'information Natura 2000 Grand Est

#### 07 mai 2021

### Le grand retour du Liparis sur la tourbière de Vittoncourt

Plus d'une trentaine de mises en animation de sites Natura 2000 sont prévues cette année, ce qui nous rapproche de notre objectif !

Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Lorraine

### LE FLASH de la DREAL Grand Est n°10

7/11/2021

**Le retour de direction 2021**

Le 19 mai dernier, les pilotes de processus ont présenté la revue de leur processus. Cette revue a permis de valider le niveau de maturité de nos processus, ainsi que les résultats obtenus.

**Le retour de direction 2021**

Le 19 mai dernier, les pilotes de processus ont présenté la revue de leur processus. Cette revue a permis de valider le niveau de maturité de nos processus, ainsi que les résultats obtenus.

### LE FLASH de la DREAL Grand Est n°9

30/04/2020

**Les revues de processus 2021 au titre de 2020**

**Audits internes 2020 et 2021**

**Bilan de l'audit externe « Qualité »**

**Ecoute externe métiers : point d'étape !**

### NATURA 2000 Grand Est

Lettre d'information Natura 2000 Grand Est

#### 08 décembre 2021

### Des îlots de sénescence à la loupe !

204 sites en animation, soit 90,3 %

105 contrats en animation, soit 90,3 %

100 contrats forêts montées depuis 2015

26 nouveaux contrats nini ou consensés en 2021

### ECHOS de la DREAL Grand Est n°42

14 novembre 2021

#gardons-le-fil

**DIRECTION** Invitation au webinaire des vœux 2021 de la DREAL

**SP** Lancement de la saison 4 de la Fabrique Numérique des MTE-MCTRCT

**SEE** Un webinaire pour l'urbanisme opérationnel

**SCDD** Prochainement, 3 webinaires autour de la donnée

### ECHOS de la DREAL Grand Est n°41

14 novembre 2021

#gardons-le-fil

**MAP** Sécurisation des impressions

**SCDD** Connaître pour réfléchir, décider, agir

**SEE** Un début de mois de juillet chargé

### ECHOS de la DREAL Grand Est n°42

14 novembre 2021

#gardons-le-fil

**MAP QUALITE** Un regard externe sur notre démarche qualité

**SEE** Des échanges fructueux avec nos partenaires directs

**SCDD** Sensibiliser les citoyens à la transition écologique

# GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>3DS</b>	Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration
<b>AAP</b>	Appel à projet
<b>ADEME</b>	Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
<b>AEPTPE</b>	Agent d'exploitation principaux des travaux publics de l'État
<b>AOM</b>	Autorité organisatrice de la mobilité
<b>APB</b>	Arrêtés de protection de biotope
<b>APPB</b>	Arrêtés préfectoraux de protection de biotope
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>ASAP</b>	(loi d') accélération et de simplification de la vie publique
<b>BioGNV</b>	Bio gaz naturel pour véhicule
<b>BOP</b>	Budget opérationnel de programme
<b>CAP</b>	Commission administrative paritaire
<b>CCP</b>	Commission consultative paritaire
<b>CCPHVA</b>	Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette
<b>CCPOPA</b>	Commission consultative paritaire des ouvriers des parcs et ateliers
<b>CEREMA</b>	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
<b>CITES</b>	Convention on international trade of endangered species
<b>CMVRH</b>	Centre ministériel de valorisation des ressources humaines
<b>CO<sub>2</sub></b>	Dioxyde de carbone
<b>COFIL</b>	Comité de pilotage
<b>COS</b>	Contournement autoroutier de Strasbourg
<b>CPER</b>	Contrat de plan État-région
<b>CRCAS</b>	Commission régionale de concertation de l'action sociale
<b>CREP</b>	Compte-rendu d'évaluation professionnelle
<b>CRHH</b>	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
<b>CSA</b>	Comité social d'administration
<b>CTSA</b>	Commission territoriale des sanctions administratives
<b>CVRH</b>	Centre de valorisation des ressources humaines
<b>DALO</b>	Droit au logement opposable
<b>DDTSPP</b>	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
<b>DDPP</b>	Direction départementale de la protection des populations
<b>DDT</b>	Direction départementale des territoires
<b>DEB</b>	Direction de l'eau et de la biodiversité
<b>DGEC</b>	Direction générale de l'énergie et du climat
<b>DIR</b>	Direction interdépartementale des routes
<b>DRAAF</b>	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
<b>DREAL</b>	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
<b>DUERP</b>	Document unique d'évaluation des risques professionnels
<b>EEDD</b>	Éducation à l'environnement et au développement durable
<b>EMIZ</b>	État-major interministériel de zone
<b>EnR&amp;R</b>	Énergies renouvelables et récupération
<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>EPF</b>	Établissement public foncier
<b>EPI</b>	Équipement de protection individuelle
<b>ERC</b>	Éviter – Réduire – Compenser
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein
<b>FTAP</b>	Fonds pour la transformation de l'action publique
<b>GEMAPI</b>	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GPEEC</b>	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
<b>GRDF</b>	Gaz réseau distribution France
<b>GUN env.</b>	Guichet unique numérique de l'environnement
<b>ICPE</b>	Installation classée pour la protection de l'environnement
<b>IED</b>	Industrial Emissions Directive (en français : Directive sur les émissions industrielles)
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>IRVE</b>	Installations de recharge pour les véhicules électriques
<b>ITPE</b>	Ingénieur des travaux publics de l'État
<b>LDFT</b>	Ligne de desserte fine du territoire
<b>LOM</b>	Loi d'orientation des mobilités
<b>MAP</b>	Mission appui pilotage
<b>MCTRCT</b>	Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
<b>MM</b>	Ministère de la mer
<b>MRAe</b>	Mission régionale de l'autorité environnementale
<b>MRHH</b>	Mission régionale ressources humaines
<b>MSSR</b>	Mission service social régional
<b>MTE</b>	Ministère de la transition écologique

<b>MZD</b>	Mission zone de défense
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OFB</b>	Office français de la biodiversité
<b>OIN</b>	Opération d'intérêt national
<b>ONF</b>	Office national des forêts
<b>PAPI</b>	Programme d'action et de prévention des inondations
<b>PCAET</b>	Plan climat-air-énergie territorial
<b>PEC</b>	Parcours emploi compétences
<b>PGRI</b>	Plan de gestion des risques d'inondation
<b>PLUi</b>	Plan local d'urbanisme intercommunal
<b>PNA</b>	Position normale d'activité
<b>PPA</b>	Plan de protection de l'atmosphère
<b>PPI</b>	Plan pluriannuel d'intervention
<b>PrAB</b>	Préparation aux concours de catégorie A et B
<b>PRSE</b>	Plan régional santé environnement
<b>PSI</b>	Plan de sécurité et d'intervention
<b>RBOP</b>	Responsable des budgets opérationnels de programme
<b>REnoïRH</b>	Renouveau des outils informatiques relatifs aux ressources humaines
<b>RH</b>	Ressources humaines
<b>RIFSEEP</b>	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
<b>RNN</b>	Réserve naturelle nationale
<b>RPS</b>	Risques psychosociaux
<b>RSST</b>	Registre santé et sécurité au travail
<b>RZGE</b>	Responsable zone de gouvernance
<b>S3REnR</b>	Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables
<b>SAER</b>	Service aménagement, énergies renouvelables
<b>SCDD</b>	Service connaissance et développement durable
<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>SDAGE</b>	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
<b>SEBP</b>	Service eau, biodiversité, paysages
<b>SEE</b>	Service évaluation environnementale
<b>SEQE-UE</b>	Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne
<b>SEVESO</b>	Seveso est une commune du nord de l'Italie, dans la région de Lombardie
<b>SG</b>	Secrétariat général
<b>SGARE</b>	Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes
<b>SGCD</b>	Secrétariats généraux communs départementaux
<b>SIRH</b>	Système d'information de gestion des ressources humaines
<b>SLGRI</b>	Stratégies locales de gestion du risque d'inondation
<b>SMQ</b>	Système de management de qualité
<b>SNBC</b>	Stratégie nationale bas-carbone
<b>SP</b>	Service pilotage
<b>SPC</b>	Service prévision des crues
<b>SPRA</b>	Service prévention des risques anthropiques
<b>SPRNH</b>	Service prévention des risques naturels et hydrauliques
<b>SRADDET</b>	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
<b>SRB</b>	Schéma régional biomasse
<b>SRB</b>	Stratégie régionale pour la biodiversité
<b>SRU</b>	Solidarité et renouvellement urbain
<b>ST</b>	Service transports
<b>STELC</b>	Service transition énergétique, logement, construction
<b>STECCLA</b>	Service transition énergétique climat, construction, logement, aménagement
<b>SUP</b>	Servitudes d'utilité publique
<b>TA</b>	Tableau d'avancement
<b>TSDD</b>	Technicien supérieur du développement durable
<b>TSPDD</b>	Technicien supérieur principal du développement durable
<b>UD</b>	Unité départementale
<b>UO</b>	Unité opérationnelle
<b>URCF</b>	Unité recrutement compétences formation
<b>VH</b>	Viabilité hivernale
<b>VNF</b>	Voies navigables de France
<b>ZAN</b>	Zéro artificialisation nette
<b>ZFE</b>	Zone à faibles émissions
<b>ZFE-m</b>	Zone à faibles émissions métropolitaine
<b>ZGE</b>	Zone de gouvernance des effectifs

ISSN 2554-7194



9 772554 719400



Col du Tanet (limites entre le Haut-Rhin et les Vosges) - Photo : Karine DAL CANTON

DREAL GE - MAP/PC - RA2021-DREAL\_GE-Complet



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 Metz Cedex 03

Tél. 03 87 62 81 00

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)